

JANVIER / FÉVRIER 2024 / 7 EUROS

L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE

N° 105

REVUE SYNDICALE ET PÉDAGOGIQUE - PARAISSANT DEPUIS 1910

CPPAP N° 0625D82135

DÉMISSIONNONS-LES !

DOSSIER :
OFFENSIVES D'EXTRÊME
DROITE P. 16-25

- **Éducation : le choc inégalitaire** p. 8 à 10
- **Nouvel outil syndical** p. 11 à 13
- **Année de lutte aux USA** p. 26 à 27

LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION S'EMPÊTRE DANS SES MENSONGES



AOC, démission !

A peine nommée à la tête d'un super-ministère regroupant l'Éducation nationale, la Jeunesse, les Sports et les Jeux olympiques et paralympiques, Amélie Oudéa-Castéra a montré l'étendue de son mépris pour l'école publique et ses personnels. Avertie que la scolarisation de ses enfants dans un établissement privé catholique sous contrat allait lui être reprochée, elle s'est « défendue » en attaquant l'école publique, dans laquelle des « paquets d'heures » seraient perdus, faute que les absences soient remplacées. Les enquêtes journalistiques et les propos de la ministre qui ont suivi montrent qu'il ne s'agit pas d'une maladresse : ces propos sont révélateurs

d'un profond mépris de la classe dominante pour l'école publique, vue comme une école des pauvres. La politique des gouvernements successifs de Macron a largement contribué aux difficultés actuelles de l'école : non seulement cela n'est pas reconnu par AOC, mais elle continue à justifier l'injustifiable, accusant les articles et rapports d'être à charge et se présentant comme une victime d'attaques personnelles. La ministre n'est pas la seule responsable de ce fiasco médiatique et de la politique antisociale qui est menée, mais elle en est le symbole. Pour tout cela, elle doit partir, et le gouvernement Attal avec ! ■

8 MARS, CONSTRUISONS LA GRÈVE FÉMINISTE

Macron a définitivement enterré la grande cause de l'égalité entre les femmes et les hommes.

En défendant publiquement cet « immense acteur » victime d'une « chasse à l'homme », il entretient la culture du viol, inverse la culpabilité et méprise les femmes.

En réifiant le corps des femmes prônant un « réarmement démographique », à l'instar du natalisme du RN.

En nommant la très réactionnaire Bergé au ministère délégué à l'égalité femmes/hommes et Oudéa-Castéra dont les enfants sont à Stanislas, fabrique des futures élites dans une idéologie sexiste, homophobe et anti-avortement.

En renonçant à inscrire le droit à l'IVG dans la constitution, lui préférant la liberté de recourir à l'IVG, en rien protectrice.

Face à cette offensive réactionnaire, les dynamiques unitaires se pérennisent et s'élargissent. Après les rassemblements du 11 janvier, la grève féministe du 8 mars se prépare. Déclinons ces cadres partout pour y engager nos collègues, afin d'obliger ce gouvernement à mettre en œuvre la politique et les moyens nécessaires pour parvenir à l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.



ABONNEZ-VOUS, RÉABONNEZ-VOUS :

VOUS POUVEZ PAYER VOTRE ABONNEMENT :

par carte bancaire sur le site de l'ÉE
<http://www.ecoleemancipee.org>

par chèque à l'ordre de : l'École Émancipée
c/o Nicolas Walczak,
25 A rue de Lepinseck 57600 Forbach

**PAR RENOUVELLEMENT AUTOMATIQUE
SUR LE SITE !**

Abonnement individuel et structure syndicale : 40 €.

Abonnement tarif réduit
(revenus inférieurs à 1800 €) : 22 €.

Abonnement de soutien : 55 € ou plus...

Abonnements multiples : ajouter 11 €
par exemplaire supplémentaire.

JE M'ABONNE POUR :

- UN AN
- DEUX ANS (MULTIPLIER PAR 2
LE MONTANT DE L'ABONNEMENT)

**L'École Émancipée, tendance de la FSU,
a aussi un site : www.ecoleemancipee.org**

DIRECTRICE DE PUBLICATION :

Véronique PONVERT, 96 rue Jean
Jacques Rousseau, 76600 Le Havre

ÉQUIPE DE RÉDACTION :

Dominique ANGELINI,
Claire BORNAIS, Antoine CHAUVEL,
Mary DAVID, Bernard DESWARTE,
Arnaud MALAÏSÉ,
Adrien MARTINEZ,
Véronique PONVERT,
Sophie ZAFARI, Laurent ZAPPI

COMPOSITION ET MISE EN PAGE :

École Émancipée

CONCEPTION GRAPHIQUE :

Eric MONTELLO

IMPRESSION : L'IMPRIME

20-22, rue des Frères Lumière,
93220 Neuilly-sur-Marne.

Tribune libre, notre revue
est ouverte à des débats.

Nous utilisons l'écriture inclusive,
sans obligation
pour des contributeur-trices
extérieur-es.

Vos réactions, vos suggestions
d'articles sont à envoyer
à Bernard Deswarte,

email: bernard.deswarte@gmail.com

Pour paraître dans le prochain
numéro, les articles
doivent être envoyés avant
le 1^{er} mars 2024.

Le n°104 a été tiré
à 1 400 exemplaires.

PHOTO DE COUVERTURE : MICHEL EULER / AFP



SOMMAIRE

2/ **AOC, démission ! Grève féministe du 8 mars**

3/ **Édito**

4/ SOCIÉTÉ

p. 4 à 5 : **France travail, fournisseur officiel de chair à patron**

6 / ÉDUCATION

p. 6 et 7 : **Inclusion, porter un projet émancipateur**

p. 8 à 10 : **Mesures Attal : le choc inégalitaire**

11 / SYNDICALISME

p. 11 à 13 : **Dynamique vers un nouvel outil syndical**

p. 14 et 15 : **Le Snes-FSU à la croisée des chemins**

16-25 / DOSSIER:

OFENSIVES D'EXTRÊME DROITE

26 / INTERNATIONAL

p. 26 et 27 : **2023, année de lutte aux États-Unis**

p. 28 et 29 : **Palestine : nommer la guerre, sauver le droit, faire cesser le feu**

30 / ÉCOLOGIE

p. 30 et 31 : **Chantiers titanesques pour avenir en cul-de-sac**

32 / FÉMINISME

p. 32 : **Violences sexuelles sur mineur-es**

33/ SOCIÉTÉ

p. 33 à 35 : **Maintien de l'ordre, « intimider par la violence »**

36 / CULTURE

p. 36 : **États-Unis, retour sur la grève des scénaristes**

p. 37 : **Pages palestiniennes**

p. 38 : **Musée en herbe : y'a pas d'âge ; IDLES, politiquement rock**

p. 39 : **Talents hauts, visibilité la diversité**

40 / ÉCHO DU MONDE

p. 40 : **L'Argentine n'est pas à vendre !**

CONTRE LE CHOC RÉACTIONNAIRE : LES LUTTES !

La macronie fait le choix assumé des inégalités. Celles de genre, quand Macron défend Depardieu : invitant à s'en remettre à la justice tout en sachant que 70 % des plaintes pour violences sexuelles sont classées sans suite, il donne des gages à la partie la plus réactionnaire de l'opinion, et singulièrement celle atteinte d'une forme de panique morale. Qu'elle se rassure, Macron défendra sa suprématie sur les femmes, les migrant-es, les pauvres... Il l'a déjà prouvé : avec la loi immigration reprenant le principe de préférence nationale cher à l'extrême droite, qui marque au passage de nouveaux points sur le terrain idéologique ; ou dans l'Éducation, avec un « choc des savoirs » qui vise en réalité le tri sélectif des élèves, fondé sur la naturalisation des inégalités scolaires et sociales. La première déclaration décomplexée d'Oudéa-Castera, promue à l'Éducation, a franchi un cap supplémentaire dans le séparatisme scolaire et social des riches. La nomination d'Attal comme Premier ministre, dans une forme de pendant avec Bardella, la rhétorique aux accents pétainistes du « réarmement », qu'il faut aussi entendre au sens propre : celui de la production de chair à exploitation ou à canon... Tout cela constitue le nouvel « en même temps » pour disqualifier les forces progressistes et préserver les intérêts capitalistes.

La police est l'un des instruments du maintien de cet ordre établi. La répression des manifestations, la criminalisation des luttes, comme celles pour l'écologie, qualifiées d'« écoterrorisme », ou pour la paix au Proche-Orient, taxées d'antisémitisme, signent la volonté de faire taire notre camp social, dont les revendications de paix, de justice et d'égalité terrorisent, littéralement, les dominant-es. Ne sous-estimons pas les dangers de cette stratégie politique. Mais regardons ce qui la provoque : il s'agit d'une réplique de l'exceptionnel mouvement contre la réforme des retraites, qui révèle la peur qu'inspire aux dominants la puissance de l'action collective.

Alors, reprenons le chemin des luttes, en participant massivement aux mobilisations pour un cessez-le-feu à Gaza et contre la loi immigration. Faisons de la grève éducation du 1^{er} février le coup d'envoi d'une grande mobilisation pour la défense de l'école publique et démocratique. C'est aussi dès à présent qu'il faut préparer la grève féministe et construire la mobilisation fonction publique prévues en mars. Les luttes victorieuses, comme celle des salarié-es de l'automobile aux États-Unis, donnent de l'espoir et des pistes stratégiques. Pour gagner, il faudra unir nos forces, élargir et s'inscrire dans la durée. ■

MARIE HAYE



France travail, fournisseur officiel de chair à patron



Macron s'est fixé comme objectif principal d'arriver aux 5 % de taux de chômage, considérés comme équivalant au plein emploi. Son gouvernement utilise donc tous les moyens pour obtenir son totem.

Le 14 novembre, le projet de loi « pour le plein emploi » est voté ; c'est l'aboutissement d'un long processus contre les droits des salarié·es. En 2019, la contre-réforme de l'assurance chômage, déployée après la pandémie de Covid, réduit drastiquement les droits des chômeur·ses et réintroduit la dégressivité des allocations. Il fallait diminuer les droits au chômage pour contraindre les personnes à reprendre un travail, même moins bien rémunéré que le précédent.

La réforme des retraites a poursuivi le démantèlement de la protection sociale. Le gouvernement rejette la convention assurance chômage signée par une majorité des partenaires sociaux en novembre dernier, car il veut durcir encore plus les règles pour les seniors avec moins

■ PAR ALEXANDRA NOUGAREDE

de droits, plus de pénibilité et plus de précarité. En 2019, à 61 ans, un quart des employé·es et un tiers des ouvrier·es n'étaient ni en emploi ni en retraite.

France travail, baisser le chômage en augmentant la précarité

Le 1^{er} janvier 2024, Pôle emploi devient France travail, une machine de contrôle social !

La loi prévoit l'inscription de toute personne bénéficiant d'une aide de l'État, en plus des allocations chômage, comme l'allocation adulte handicapé ou le RSA. L'intelligence artificielle sera développée pour « mieux » orienter les personnes vers le bon opérateur du réseau de l'emploi.

On parle désormais de « l'écosystème » qui regroupe tous les opérateurs traditionnels (France travail, missions locales, Cap emploi), mais aussi les régions, les départements,

les directions du travail, et l'Afpa (formation professionnelle), l'Apec (cadres), les opérateurs de compétences, les maisons de l'emploi, la CAF, la Mutualité sociale agricole et les autres partenaires de placement (groupements d'employeurs, associations d'aide à l'insertion...)

Inscription rime avec engagement *a minima* de 15 heures d'activité par semaine avec un renforcement des contrôles et des sanctions. Il faut postuler, participer à des forums, à des ateliers de recherche d'emploi, réaliser des immersions professionnelles.

Plus de devoirs, mais pas plus de droits !

80 % des offres d'emploi concernent des emplois précaires, CDD et/ou temps partiel, 20 % sont des CDI à temps plein.

Les employeurs connaissant des « difficultés de recrutement » refusent l'augmentation des salaires, l'amélioration des conditions d'emploi et de travail. Le gouvernement trouve la solution, avec sa minorité présidentielle et les LR de l'Assemblée nationale. Avec France travail, il force la main des plus fragiles pour qu'ils acceptent des postes sous-payés et/ou avec des conditions de travail très dégradées.

Une personne inscrite à France travail pourrait voir le versement de son allocation suspendu ou supprimé pour une panne mécanique de son moyen de transport, une impossibilité à trouver un stage en entreprise dans son bassin d'emploi, ou, par exemple, une « indisponibilité » sur un temps d'activité car ses enfants ne sont plus acceptés à la cantine comme c'est arrivé à Mazamet (Tarn).

Les convocations se multiplient pour des informations collectives, des ateliers de remobilisation professionnelle, sans respect du diagnostic et du plan personnel d'actions engagé. Des convocations massives ont été lancées pour le recrutement de conducteur-riche de bus à Toulouse, avec des personnes malvoyantes, hémiplegiques, sommées de venir assister à une réunion sous peine de sanction, obligées de se justifier alors que leurs échanges avec Pôle emploi exposaient un autre projet professionnel.

France travail, c'est le recours massif à des traitements de masse, sans consentement des personnes, avec des contrats d'engagements unilatéraux qui, en cas d'absences ou de présences « *inactives* », pourraient constituer un « *manque d'assiduité* » entraînant automatiquement une mesure de suspension ou de suppression de l'allocation. Pour baisser le taux de chômage, on contraint à accepter tout emploi !

C'est toujours plus d'individualisation et de culpabilisation du chômeur, en dédouanant le capitalisme, le patronat et le gouvernement de leurs responsabilités.

Avec France travail, le gouvernement ne mise pas sur le service public pour respecter ses engagements à suivre et accompagner les personnes en recherche d'emploi ou en évolution professionnelle. Il offre une

part plus grande au privé et ouvre aux agences d'intérim les fichiers des personnes inscrites, ce qui est une grande nouveauté et un grand scandale !

Il est prévu de recruter seulement 300 équivalents temps plein pour France travail et la mise en place des accompagnements renforcés des publics. Le recours à la sous-traitance et aux opérateurs de placement privés, payés aux résultats, sera accru et la pression exercée sur les chômeurs engendrera une accélération du retour à l'emploi.

France travail et son réseau pour l'emploi, c'est la mise en concurrence des différents opérateurs. Les conditions de travail des personnels vont s'aggraver, avec la politique de résultats aux conséquences délétères. Thibault Guilluy, futur directeur général, auditionné par l'Assemblée nationale, récite le mantra du *new public management* : « *il s'agira de renforcer la culture du pilotage au résultat, de prendre de meilleures décisions basées sur des résultats factuels et mesurés* ». Il appelle à « *accélérer les investigations sur l'intelligence artificielle qui risque de bouleverser [les] façons de travailler, le service public de l'emploi, s'il fonctionne mieux, créera des emplois nets* ».

France travail, bras armé du patronat pour faire accepter des emplois

Tous les métiers seront touchés par la mise en place de France travail : l'accompagnement, l'orientation spécialisée, le service aux entreprises, la gestion des droits et le management. Nos métiers consistent à prendre en charge des publics fragiles en les accompagnant le mieux possible dans la réalisation de leur projet professionnel, leur recherche d'emploi, leur reconversion. C'est tout le contraire de la philosophie gouvernementale avec sa loi « *Plein emploi* » et la création de France travail.

France travail, c'est la casse du service public, avec la contractualisation et la régionalisation rampante. Ce n'est pas une réponse au plus près des territoires, des besoins, mais un adéquationnisme aux seuls besoins du patronat, une baronnie locale bien loin de l'égalité de traitement à travers le territoire.

Pour le SNU Pôle emploi, France travail, c'est l'outil qui garantira une main-d'œuvre qui, sous pression des devoirs à remplir et d'un système de sanctions renforcé, acceptera des emplois mal payés, mal considérés, mal valorisés ! Mais Macron devrait pouvoir afficher des taux de chômage approchant le fameux 5 % ! ■

80 %
des offres d'emploi concernent des emplois précaires, CDD et/ou temps partiel, 20 % sont des CDI à temps plein.



Inclusion, porter un projet émancipateur

L'acte 2 de l'école inclusive augmente la déréglementation et aggrave la position des accompagnantes des élèves en situation de handicap (AESH). La FSU défend une autre vision de l'inclusion, émancipatrice pour toutes et tous.



PHOTO: ESTHER BOISSON

et l'école du socle, le renoncement de l'institution à remédier et prévenir en son sein la difficulté scolaire qu'elle engendre est patent.

Du côté des moyens, c'est un principe d'économies qui domine et entrave l'épanouissement des personnels tiraillé-es entre les besoins des élèves et les injonctions contradictoires de l'institution, avec une formation initiale, continue ou spécialisée de plus en plus réduite. Sous prétexte d'école inclusive, les gouvernements successifs détruisent les dispositifs spécialisés d'aide aux élèves en difficulté et les aides médico-sociales, mettent sous pression les coordonnateur-trices Ulis en surchargeant les effectifs, font porter le poids de l'inclusion sur les enseignant-es de classes ordinaires et des AESH toujours précarisé-es. Ces dernier-es, mutualisé-es, toujours sans statut et sans salaire décent, sont aujourd'hui l'unique réponse à la diversité des situations relevant de l'inclusion.

L'école inclusive se base sur une hyper-médicalisation et une hyper-individualisation des parcours, un saucissonnage de projets personnalisés niant le principe même de l'école comme dispositif collectif. La vision biologisée des difficultés (galaxie des dys en particulier) compare systématiquement à une norme-étalon élitiste, renonce au principe d'éducabilité de toutes et tous et amène à externaliser la prise en charge de tout écart à la norme en culpabilisant les familles. Ces situations qualifiées de particulières décrivent des groupes sociaux que le projet libéral a délibérément choisi d'abandonner pour que persistent les inégalités.

Ubérisation et privatisation des moyens de l'inclusion

L'acte 2 entend scolariser en milieu ordinaire toutes les élèves d'établissement ou service social ou médico-social (ESMS) dans le but de fermer les structures ou de les transformer en plateformes de diagnostic. Cela empêchera les familles les moins aisées d'accéder à des prises en charge. Ces structures partenaires participent pourtant du toutes et tous capables en permettant une scolarisation adaptée, souvent partagée avec l'ordinaire.

Le remplacement progressif des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (Pial) par des pôles d'appui à la scolarité (PAS), constitue une déréglementation de plus, marquant la fin du rôle de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Les PAS, soumis à la pénurie de moyens et aux pressions des familles et de l'institution, n'auront d'autre choix qu'une gestion

Le principe de l'inclusion fait largement consensus tant il participe d'un projet émancipateur de l'École, du « toutes et tous capables » dans le cadre de la démocratisation scolaire. Pour autant, l'idée que chacun-e a sa place à l'école ne définit en rien quelle est cette place ni quelles ambitions sont assignées à cette école en termes d'apprentissage et d'émancipation. Depuis des années, cette ambition n'existe pas et la question de l'école inclusive se limite aux situations de handicap, à des annonces chiffrées diffusées à grande échelle. Dans l'école libérale, l'inclusion masque le tri social : les fondamentaux pour les plus faibles avec une orientation précoce vers le monde du travail et la culture de l'excellence pour les plus à l'aise. Depuis la loi Fillon

■ PAR FABIENNE BARONI, AGNÈS DUMAND, MAGALIE TRARIEUX, BERNARD VALIN



PHOTO: D. R.

« Les personnels comme les usager-es déplorent le manque de personnel qualifié et la destruction du service public d'éducation nationale, de la santé et du secteur médico-social. »

comptable. La transformation des AESH en accompagnant-es à la réussite éducative (ARE) en feront des moyens malléables de surveillance et d'éducation et non plus des moyens uniques d'accompagnement. Cela nous éloigne encore d'un statut et de la reconnaissance d'un métier bien spécifique.

Les 12 mesures annoncées pour « l'école pour tous » sont dans la droite ligne de la politique néolibérale et antidémocratique fragmentant les services publics et ouvrant la voie au privé. Des plateformes d'intervention, dignes du fonctionnement du géant Amazon, seront le « sésame » de l'accessibilité à l'école.

Les personnels comme les usager-es déplorent le manque de personnel qualifié et la destruction du service public d'éducation nationale, de la santé et du secteur médico-social. L'offre privée et désocialisée gagne du terrain, capte des subventions publiques, principalement pour les familles les plus aisées : recours aux soins dans le libéral au détriment de la lutte pour recomposer les centres médico-psychologiques (CMP) et ESMS, intensification de la ségrégation scolaire par le biais des écoles privées, des cours particuliers et des AESH privées...

L'acte 2 de l'école dite « pour tous » poursuit cette politique, imposée sans concertation ni bilan de l'acte 1, au sein de l'école publique qui, attaquée et affaiblie par des logiques libérales, n'est pas préparée à ce changement

En tant que force du syndicalisme de transformation sociale, la FSU et ses syndicats doivent défendre l'inclusion, et nous, École émancipée, devons contribuer à renforcer les mandats dans ce sens.

de paradigme. L'annulation, comme cavalier législatif, de l'article 53 de la Loi de finances 2024, généralisant les PAS, est une première victoire. La lutte doit se poursuivre pour que l'État concentre les moyens budgétaires dans les secteurs les plus pertinents pour réduire les inégalités sociales et scolaires.

Imposer notre vision émancipatrice d'une inclusion de la réussite

L'inclusion libérale, axée principalement sur le handicap, n'a pas d'avenir et son seul objectif est de participer à la baisse des coûts de l'Éducation nationale comme à la fin de la démocratisation scolaire. Les familles issues des milieux favorisés ayant les codes trouveront les moyens de contourner les manques de l'Éducation nationale. Face à cette perspective inégalitaire, notre responsabilité est grande et sérieusement engagée.

En tant que force du syndicalisme de transformation sociale, la FSU et ses syndicats doivent défendre l'inclusion, et nous, École émancipée, devons contribuer à renforcer les mandats dans ce sens et œuvrer à la construction de mobilisations. Cette question d'un mouvement social est centrale et nous devons travailler à une convergence avec le médico-social car il n'est pas question de se mettre en concurrence pour garantir nos missions et métiers. De nombreux syndicats de la FSU sont partie prenante de ces mobilisations ce qui renforce le cadre fédéral des débats sur l'inclusion.

Nous devons aussi réfléchir à nos liens avec les associations de parents d'enfants en situation de handicap, les collectifs tels que le Collectif Santé en danger mais aussi travailler à des convergences à l'intérieur de l'Alliance écologique et sociale et Convergence des services publics.

Dans l'immédiat, mettons en avant les revendications prioritaires et consensuelles pour permettre l'inclusion :

- ✓ baisse du temps en responsabilité devant élèves pour dégager du temps de concertation ;
- ✓ baisse drastique des effectifs des classes à tous les niveaux d'enseignement y compris dans les structures et dispositifs spécialisés ;
- ✓ défense des revendications des AESH ;
- ✓ formations initiale et continue de qualité et le problème de l'enseignement privé.

L'inclusion sera centrale dans les congrès à venir. Face à la politique éducative rétrograde d'Attal et au démantèlement organisé du service public d'éducation, nous devons, le plus unitairement possible, imposer notre projet de démocratisation scolaire. ■



Mesures Attal: le choc iné



Attal, comme ministre de l'Éducation nationale, a annoncé des mesures qui visent le tri sélectif des élèves, érigeant en principes de fonctionnement les ratés du système éducatif, responsables du creusement des inégalités scolaires dont les milieux populaires sont les premières victimes. Ces mesures sapent le fondement de l'autorité des enseignant-es qu'Attal prétend pourtant restaurer: la transmission des savoirs.

« **L**e taux de réussite au brevet et sans doute au bac diminuera dans les années à venir. J'en ai conscience et je l'assume. » C'est en ces termes qu'Attal, alors ministre de l'Éducation nationale, a défendu sa stratégie du « choc des savoirs » présentée le 5 décembre dernier. Si jusqu'à présent les ministres se targuaient d'avoir pour ambition l'augmentation de la part d'une classe d'âge amenée jusqu'au bac, tout en menant des politiques en contradiction avec cette ambition, l'objectif est aujourd'hui explicitement abandonné. Pour justifier cette stratégie, Attal s'appuie sur les résultats de l'enquête Pisa qui montrent que les acquis scolaires s'affaiblissent

■ PAR MARY DAVID,
MARIE HAYE,
ADRIEN MARTINEZ

globalement, et encore plus vite pour les élèves issus des milieux populaires, car l'école française creuse, année après année, les inégalités scolaires entre les élèves selon leur origine sociale. Mais le « choc des savoirs » ne vise pas l'élévation générale des acquis scolaires et leur égalisation entre classes sociales, pire il y renonce pour des raisons idéologiques et financières, en limitant encore davantage l'accès aux études longues des élèves les plus fragiles, où les milieux populaires sont surreprésentés.

Dynamitage du collège unique

Le collège concentre une part importante des mesures les plus emblématiques du « choc des savoirs ». Si Blanquer avait formulé l'objectif de « rompre avec le collège unique », c'est Attal qui le réalise.

Il instaure en effet des groupes de niveau en français et mathématiques, de la sixième à la troisième. Dans la lignée de l'heure de soutien ou d'approfondissement mise en place cette année en sixième, les élèves y seront réparti-es en fonction de leurs résultats aux évaluations nationales, généralisées à tous les niveaux de la scolarité obligatoire dès la rentrée prochaine. De fait, même si le ministère prend une précaution toute sémantique en ajoutant le terme « flexible » à ces groupes, ce sont bien des

galitaire

« Mais le « choc des savoirs » ne vise pas l'élévation générale des acquis scolaires et leur égalisation entre classes sociales, pire il y renonce pour des raisons idéologiques et financières, en limitant encore davantage l'accès aux études longues des élèves les plus fragiles, où les milieux populaires sont surreprésentés. »

classes de niveau pour ces matières (au moins) qui seront déployées, avec des objectifs d'apprentissage différents, assignant aux élèves des milieux populaires des petits savoirs, quand les autres continueront de bénéficier d'une école ambitieuse.

Le brevet (DNB) change de statut pour devenir le ticket d'entrée au lycée, un véritable examen couperet. Les élèves ne réussissant pas un brevet où la part des épreuves terminales est augmentée se verront proposer une année de prépa-lycée, aux contours suffisamment flous pour laisser craindre

un renforcement de l'orientation vers l'apprentissage.

Les programmes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture seront réécrits. Celui-ci substituera à l'acquisition d'une culture commune par toutes et tous une « culture générale » appauvrie. Attal martèle les fondamentaux blanquériens visant la promotion du « lire, écrire, compter » au détriment des autres apprentissages pour les milieux populaires, le pilotage par les évaluations nationales et le contrôle des pratiques enseignantes. Symptôme de cet objectif de mise au pas, Attal entend instaurer une labellisation des manuels scolaires. Seul le régime de Vichy s'était autorisé une telle mesure.

Attal prétend rendre du pouvoir aux enseignant-es en rétablissant les redoublements, alors qu'il les dépossède de leur métier. C'est avec la même démagogie qu'il s'adresse aux « Français des classes moyennes [qui] financent par leur travail le fonctionnement de nos services publics » dont les enfants seraient selon lui « empêchés de s'envoler ». À cause de la présence parmi elles et eux des enfants de pauvres ?

Des mesures en rupture avec les consensus scientifiques

Dans la suite de Blanquer, Attal rompt avec les consensus scientifiques pour marteler des mesures marquées idéologiquement à droite. Il promeut les redoublements, alors que la recherche a, de longue date, démontré leurs effets négatifs lorsqu'ils interviennent avant le lycée. Les systèmes éducatifs les plus performants – qui sont aussi les plus égalitaires – y ont d'ailleurs tous renoncé, en même temps qu'ils ont retardé certains paliers d'orientation.

Les groupes de niveau sont eux aussi condamnés par la recherche. Une note récente publiée par le programme Ideé (*Innovations, données et expérimentations en éducation*) rassemblant pourtant des chercheur-es appartenant pour la plupart au Conseil scientifique de l'Éducation nationale (CSEN), rappelle que les méta analyses sont unanimes pour pointer une absence d'effets, voire un effet négatif des classes de niveau ou des regroupements pérennes par niveau. La note précise que « ni les élèves les plus performants ni les élèves les moins performants ne bénéficient de la mise en place de classes de niveau ».

5 ans de Blanquer :

7900 postes supprimés

dans le second degré

= L'équivalent de 166 collèges



- La même note met en avant un effet moins négatif des groupes flexibles (groupes de besoin constitués de façon non pérennes, sur des problèmes d'apprentissage bien circonscrits) : « plusieurs méta analyses indiquent que les groupes de besoin au sein de la classe ont un effet positif sur les performances des élèves. » L'effet positif est toutefois inférieur à celui mesuré pour des petits groupes hétérogènes engagés dans un travail coopératif.

Le Centre national d'étude des systèmes scolaires (Cnesco) avait déjà pointé les aspects négatifs des dispositifs d'aide individualisée, où œuvrent des mécanismes participant de l'augmentation des inégalités des acquisitions scolaires produisant « une tendance à déconnecter les élèves en difficulté du temps didactique principal de la classe. » Ils sont en effet propices à « une dissociation d'un groupe restreint d'élèves en difficulté du collectif de la classe », avec « des objectifs [qui] seraient notamment d'autant plus modestes que les élèves sont faibles ». Or, « une aide pensée en différé, c'est-à-dire déployée après la séance d'apprentissage [conduit à un amenuisement des] exigences in situ avec certains élèves ».

Les groupes de niveau sont par ailleurs propices à des mécanismes de différenciation passifs et actifs conduisant, comme le soulignent Jean-Yves Rochex et Jacques Crinon, à une « fréquentation d'univers de travail intellectuels et de savoirs différenciés et inégalement productifs. » S'articulent ainsi une indifférence au fait que des savoirs, des modes de pensée, supposément acquis hors de l'école, ne le sont

« Avec ses annonces, Attal parachève le déploiement d'une école du tri social. »

que par une partie des élèves, et une surestimation des difficultés conduisant à un morcellement des tâches et une réduction des exigences pour certain-es élèves.

Le parachèvement d'une école inégalitaire

Avec ses annonces, Attal parachève le déploiement d'une école du tri social. L'essentiel des politiques éducatives menées depuis vingt ans, et particulièrement depuis Blanquer, avait participé du démantèlement d'une école de la réussite de toutes et tous. Depuis les attaques subies par l'école primaire exacerbant les inégalités scolaires en fonction de l'origine sociale, à la mise en place d'un lycée modulaire, en passant par les réformes de la voie professionnelle et l'introduction de la sélection à l'entrée dans le supérieur via Parcoursup, les inégalités scolaires avaient déjà été amplifiées. Aujourd'hui avec le torpillement du collège unique, c'est l'ensemble du système éducatif qui est organisé autour d'une ségrégation des acquis scolaires.

La nécessaire résolution des crises climatiques, sociales, politiques devrait nous inciter à offrir à toutes et tous l'ensemble des savoirs permettant de penser le monde pour le transformer. Les politiques éducatives menées visent au contraire à exacerber la ségrégation scolaire, en garantissant aux milieux privilégiés l'accès aux savoirs permettant d'exercer une position dominante dans la société, tout en diminuant les acquis pour les milieux populaires. Ce qui se joue dans le champ éducatif est un miroir de l'offensive générale menée par les classes dominantes pour conserver leurs privilèges. ■



PHOTO: D. R.



PHOTO: LP/PHILIPPE LAVIELLE

Dynamique vers un nouvel outil syndical

Création d'un nouvel outil syndical, volonté de réunifier le syndicalisme de transformation sociale, fusion-absorption... Le processus de travail engagé actuellement entre la CGT et la FSU nourrit des discussions syndicales et quelques articles dans la presse. Quel est précisément ce travail dont le rythme apparaît soutenu après des années d'inertie et dont un des partenaires « naturels », Solidaires, est absent ?

La question d'un nouvel outil syndical prend sa source au congrès FSU de Metz qui avait suscité un fort espoir en février 2022. Les formulations du texte adopté se situent dans la continuité de la réflexion fédérale engagée depuis plus de 20 ans tout en l'affinant et la précisant avec la volonté de « réunir le syndicalisme de transformation sociale en débattant pour cela avec CGT et Solidaires des étapes allant dans le sens de la construction d'un nouvel outil syndical, sans exclusive des forces qui seraient intéressées ». Le congrès y a également contribué avec les interventions des représentant-es au plus haut niveau de la CGT et de Solidaires qui résonnaient avec la proposition de la FSU et montraient une réelle convergence entre les trois organisations syndicales (OS).

■ PAR LES ÉLU-ES
ÉCOLE ÉMANCIPÉE
AU BDFN

Le mouvement social contre la réforme des retraites du printemps dernier a, malgré la défaite sociale, débouché sur une victoire morale du syndicalisme avec le retour d'une intersyndicale fonctionnant et mobilisant ensemble. Il a également souvent permis aux sections locales de ces trois OS d'approfondir leur travail en commun pour organiser concrètement les initiatives de mobilisations unitaires de l'intersyndicale, comme d'autres initiatives, complémentaires et plutôt propres aux organisations, par exemple les opérations de blocage de l'économie et les meetings avec les partis de gauche.

Une absence de taille

Deux éléments viennent contredire en partie cette dynamique. Le congrès de la CGT de mars dernier a marqué un recul par rapport aux textes préparatoires, qui citaient explicitement FSU et



- Solidaires dans la perspective d'une unification syndicale. Les textes adoptés mentionnent simplement la nécessité d'un « *travail commun et démocratique avec les organisations syndicales qui souhaitent en finir avec l'éparpillement syndical* ».

De son côté, avant son congrès au printemps, Solidaires rencontre de réels freins internes pour mettre en œuvre son mandat de lever le tabou de « *se fédérer, discuter de la possibilité de la recombinaison intersyndicale à la base, dans les territoires et les secteurs* ». Freins qui s'expliquent en partie par une situation de concurrence syndicale avec la CGT bien plus frontale et large que pour la FSU, contribuant ainsi à tendre les relations entre les deux OS dans plusieurs secteurs professionnels, privés comme publics. La concurrence entre FSU et CGT pèse moins, n'étant forte principalement que dans les collectivités territoriales.

Après une double rencontre avec la CGT puis Solidaires, à la demande de la FSU en 2023, cela a conduit à une proposition de la CGT d'un travail commun avec la seule FSU. L'absence actuelle de Solidaires de ce processus est regrettable : sa participation permettrait logiquement de le faciliter, en l'équilibrant avec deux, et non plus une seule, organisations « moyennes » et une « grosse ». Elle permettrait également de dynamiser ce processus en ouvrant à d'autres forces militantes.

Il est souhaitable que les débats dans Solidaires fassent évoluer sa position et permettent ainsi, avec l'appui de la FSU, son arrivée dans cet attelage, qui peut entraîner plus largement.

Élaborer un projet syndical commun

Néanmoins, malgré cette absence, c'est la première fois que le mandat de la FSU trouve un réel écho avec une autre organisation, et dépasse dans sa concrétisation la seule construction d'initiatives ponctuelles communes, à travers par exemple des stages syndicaux nationaux comme en 2009. Cela engage un travail avec la perspective de refonder en partie la structuration syndicale actuelle tout en interrogeant les pratiques. Une perspective avec quelques nuances sur ce dernier objectif, la CGT évoquant une « unification » syndicale aux contours moins définis que le « nouvel outil syndical » de la FSU. Cette nuance a son importance, personne ne concevant que la FSU soit absorbée ou fusionnée dans une CGT qui a besoin, comme l'ensemble du syndicalisme, d'interroger ses pratiques pour espérer se renforcer. Cela devra être clarifié au fil des échanges pour construire une dynamique positive, ouverte au salariat, et non un jeu de mécano institutionnel.

Tout cela nécessite également d'élaborer de concert un projet syndical global commun même si



PHOTO : PATRICK HERTZOG / AFP

différentes questions pourront se révéler parfois « épineuses ».

Par exemple, la structuration organisationnelle avec les deux entrées classiques possibles, syndicats de métier ou d'industrie. La première étant davantage l'apanage de la FSU avec notamment ses syndicats enseignants et la seconde étant historiquement celle de la CGT : elles ont toutes les deux avantages et inconvénients... À ce choix s'ajoute la réflexion à mener sur la façon d'organiser concrètement, pour peser sur les rapports de force, les pans entiers du salariat actuellement vierges, ou quasi, de toute activité syndicale quotidienne.

Autre exemple, les revendications portées. Bien que très majoritairement partagées par l'ensemble du syndicalisme de transformation sociale, certaines d'entre elles divergent car elles entrent en tension avec d'autres considérations, notamment liées à l'emploi. Plus globalement, le rapport au productivisme qu'entretient la gauche syndicale doit être interrogé tant les méfaits des crises environnementales sont devant nous.



L'enjeu pour le syndicalisme de transformation sociale est de montrer sa capacité à se rassembler, être capable de mobiliser davantage de salarié-es afin d'accroître le rapport de force. »



PHOTO: LUGO AMEZ



PHOTO: ALTERNATIBA

Dernier exemple, la question de la démocratie interne sera un enjeu décisif. Les pratiques actuelles sont très différentes. La CGT prend ses décisions à la majorité simple, ne reconnaît pas un quelconque fonctionnement en tendances et ses congrès récents ont montré des limites dans l'organisation des débats. De son côté, la FSU fonctionne avec une majorité qualifiée de 70 % qui oblige à la pratique de la synthèse et ses tendances sont institutionnalisées, puisqu'elles sont un des éléments du trépied fédéral avec les syndicats nationaux et les sections départementales. Même si cela induit parfois quelques effets indésirables dans les débats, les tendances contribuent, pour les deux principales, largement à la recherche de synthèse.

Irriguer tout le salariat

Pour ces différentes parties du projet syndical à élaborer, il s'agira de favoriser un débat exigeant et ambitieux permettant de surmonter ce qui pourrait apparaître comme antagoniste actuellement. Un débat qui ne peut se limiter à des rencontres au sommet entre quelques représentant-es de chacune de nos organisations, mais qui doit irriguer nos équipes syndicales. Cet objectif est aujourd'hui partagé, il reste à trouver les pistes concrètes pour associer très largement les syndiqué-es.

La proposition d'états généraux du syndicalisme de transformation sociale portée par la FSU, déclinés à l'échelon local, et au niveau interprofessionnel pour dépasser les éventuelles concurrences syndicales et animosités en découlant : cela pourrait être par exemple le vecteur d'une campagne locale et nationale au long cours avec des débats et d'autres initiatives rassemblant de nombreux syndiqué-es et salarié-es intéressé-es par cette dynamique. L'échelon

Les prochaines élections dans la fonction publique pourront être également l'occasion de bâtir des listes et des projets communs de défense des personnels et des services publics.

local jouera un rôle prépondérant car il est le lieu essentiel de rencontre des équipes militantes sur le terrain interpro et dans tous les contextes unitaires où CGT et FSU sont motrices ensemble. En effet, cette démarche ne peut relever des seules directions nationales, elle doit se nourrir des dynamiques de terrain et en susciter de nouvelles. Il convient donc de poursuivre les travaux communs engagés localement et de les enclencher là où cela existe peu ou pas.

Les prochaines élections dans la fonction publique pourront être également l'occasion de bâtir des listes et des projets communs de défense des personnels et des services publics. Cela pourrait permettre également, si Solidaires n'a pas rejoint d'ici là ce travail en commun, de l'intégrer dans cette perspective.

L'enjeu pour le syndicalisme de transformation sociale est de montrer sa capacité à se rassembler pour de très bonnes raisons, être capable d'organiser et donc de mobiliser davantage de salarié-es afin d'accroître le rapport de force en leur faveur. Mais aussi en réaction à des événements extérieurs, pour faciliter sa capacité à faire front face à la possible accession de l'extrême droite au pouvoir.

Cette perspective de rassemblement produirait certainement par elle-même une forte dynamique, à amplifier tout au long du processus, propre à créer un effet boule de neige entraînant des équipes syndicales combattives issues d'autres organisations syndicales comme des salarié-es. Une dynamique à insuffler dès maintenant et à tous les niveaux. ■



Le Snes-FSU à la croisée des chemins

Le congrès du Snes-FSU se tiendra du 18 au 22 mars 2024 à La Rochelle. À l'heure où la conflictualité sociale est forte, en raison notamment des menaces qui planent sur la démocratie et la planète, ce congrès, qui se tient sur fond de divergences au sein d'U&A, suscite des interrogations sur la capacité future du Snes-FSU à s'inscrire pleinement dans la lutte et la transformation sociale.



■ PAR LES ÉLU-ES ÉCOLE ÉMANCIPÉE
AU BUREAU NATIONAL DU SNES-FSU

Les textes de congrès sont normalement autre chose qu'une addition de plateformes revendicatives : c'est une manière de présenter une compréhension du monde et comment on pense qu'il faut le changer. Mais la direction Unité et action (U&A) a souhaité supprimer le thème 3, qui justement traite traditionnellement des alternatives et des droits et libertés.

Cette suppression, qui a été votée à une courte majorité et sans les voix de l'ÉÉ, a été présentée comme le moyen d'aborder ces questions de manière plus transversale dans les trois thèmes restants. Or, l'architecture des fiches (puisque tous les textes seront présentés ainsi) tend à montrer un resserrement corporatiste du traitement des sujets, qui, quand ils ne sont pas purement et simplement évacués, viennent s'additionner les uns aux autres, sans véritablement irriguer la réflexion globale.

Des propositions de modifications statutaires seront également discutées. Ce sont des débats importants parce qu'ils touchent au fonctionnement interne : démocratie et pluralisme, renforcement et renouvellement militant, lutte contre les discriminations y compris au sein du syndicat. Or, certaines propositions de modifications statutaires émanant de l'ÉÉ ont été jugées irrecevables par une partie d'U&A, qui n'a pas été en capacité de se mettre d'accord et en proposera plusieurs autres.

THÈME A :

« Pour un second degré démocratisant et émancipateur »

Les réformes éducatives rétrogrades accélérées par Attal (groupes de niveaux au collège, « fondamentaux », etc.) posent la question de la démocratisation scolaire, à un moment où le lien entre inégalités scolaires et sociales et la persistance de celles-ci entre les différentes voies sont patents.

Pour assurer l'égalisation des destins scolaires, il s'agira de porter l'idée d'« école commune » (expression du Groupe de recherche sur la démocratisation scolaire – GRDS) de 3 à 18 ans, dont l'objectif est notamment de garantir la réussite de l'ensemble des élèves au collège, en évitant le tri entre celles et ceux destinés à l'enseignement supérieur et celles et ceux orientés vers l'enseignement professionnel.

Contrairement à l'école actuelle, centrée sur des dispositifs de remédiation, l'école commune cherche à conduire les élèves vers un tronc commun, ce qui implique notamment de réfléchir aux contours d'un lycée commun, ou polyvalent et polytechnique. Ce lycée n'impliquerait pas l'uniformisation du développement intellectuel dans les seules disciplines académiques, mais offrirait la possibilité aux élèves de développer leurs savoirs dans des domaines « de prédilection ». Il garantirait à toutes et tous des connaissances communes et ambitieuses dans les disciplines générales, technologiques et professionnelles.



THÈME B :

« Pour des personnels respectés et revalorisés et un service public renforcé »

Les débats sur ce thème opposent habituellement U&A et ÉÉ, avec deux conceptions du métier : une vision élitiste qui s'accommode du néomanagement hiérarchisant les collègues *versus* notre conception qui met au centre le travail collectif et collaboratif. C'est pourquoi nous ne nous faisons aucune illusion sur la nature de la classe exceptionnelle, qui a été créée dès le début comme un outil managérial de domestication.

Une autre divergence concerne la formation initiale. La réforme Attal prévoit une entrée dans le métier sans réelle progressivité, mais qui s'accompagne d'un véritable formatage par l'employeur, à rebours du métier de concepteur-trice que nous revendiquons. Si le recrutement à la licence est un gage de démocratisation, il doit s'accompagner d'une véritable formation universitaire.

Les débats au sujet du statut et du métier des assistant-es d'éducation (AED) ont été douloureux au congrès précédent de Montpellier : faut-il les reconnaître comme professionnel-les avec un statut pérenne ou en rester à la revendication d'un statut d'étudiant-e-surveillant-e ? Un mandat d'étude, auquel des camarades AED ont participé, va rendre compte de ses travaux. Mais il reste du travail pour que le Snes-FSU devienne un espace de luttes collectives, comme cela devrait aussi être le cas pour les accompagnant-es des élèves en situation de handicap (AESH). *A fortiori*, les choix à venir de la macronie risquent de rendre encore plus difficiles la défense et l'autodétermination de ces personnels.

Pour les non titulaires, U&A s'accommode d'un plan de titularisation aux contours mal définis, ne permettant ni la résorption de la précarité ni le nécessaire coup d'arrêt à la mise en concurrence des statuts. Dans le contexte d'un départ massif en retraite d'agent-es d'ici à 2030, il convient de prendre la mesure des risques qui en découlent sur l'organisation et la conception de nos métiers.

C'est d'ailleurs dans le thème B que devraient être traitées les questions de services publics et de fiscalité, jusqu'ici traitées dans le thème 3, comme la protection sociale abordée sous l'angle de la politique de santé des agent-es.

THÈME C :

« Notre syndicalisme de luttes et de transformation sociale »

Le puissant mouvement contre la réforme des retraites a en partie rebattu les cartes du nouvel outil syndical sur lequel nous avons avancé à Metz en congrès FSU, puis à Montpellier. U&A Snes est divisée sur la question. Quand certain-es plaident pour un rapprochement avec la seule CGT, éventuellement après absorption des SN second degré dans le Snes-FSU, d'autres voient le Snes et la FSU comme le trait d'union entre syndicalisme réformiste d'un côté, et de lutte et de transformation sociale de l'autre.

Il faudra certainement remettre sur le métier la différence entre unité d'action et unification, et éclaircir les étapes de ce processus, en tenant compte des apports du mouvement retraites, comme de l'urgence face à la montée de l'extrême droite, sans perdre de vue le cap des luttes et de la transformation sociale.

Les luttes à mener contre l'extrême droite, et la politique antisociale, liberticide et écocide de la macronie, qui accentuent le risque de la voir accéder au pouvoir, doivent servir de boussoles pour sortir du congrès de La Rochelle avec de bons mandats, y compris sur les questions précédemment traitées dans le thème 3 : écologie, droits et libertés, lutte contre les discriminations, à l'échelle nationale comme internationale (alors que cette question n'est abordée que sous l'angle de la coopération syndicale).

Le renforcement des sections d'établissement (S1) et des sections départementales (S2), du travail fédéral, les moyens concrets à mettre en œuvre pour développer la syndicalisation, favoriser le renouvellement militant et la prise de parole et de responsabilité des femmes, pour mieux associer syndiqué-es et les collègues, doivent rester les chantiers prioritaires du Snes-FSU. ■



PHOTO : D. R.

LE PÉRIL FASCISTE: ANALYSER, ENDIGUER

DOSSIER

L'extrême droite au pouvoir est une réalité dans nombre de pays et connaît une forte progression dans beaucoup d'autres. Le poison se diffuse à l'échelle mondiale. Comme le rappelle Ugo Palheta, l'ascension du fascisme s'opère sur fond de crise structurelle du capitalisme, d'instabilité économique, de frustrations populaires, d'approfondissement des antagonismes sociaux (de classe, de race et de genre) et de panique identitaire. Le fascisme n'est à l'ordre du jour que lorsque la crise politique atteint un tel niveau d'intensité qu'elle devient insurmontable dans le cadre des formes établies de la domination politique.

Les processus de fascisation s'expriment de multiples manières, à travers des « *symptômes morbides* » selon l'expression de Gramsci. Cependant, deux éléments essentiels sont récurrents, quel que soit le sujet support: le racisme et le durcissement autoritaire de l'État comme réponse au délitement de la société.

Nous avons fait le choix de traiter cette question essentielle par un dossier qui court sur deux numéros de la revue. Le prochain numéro abordera notamment la place des médias et l'écofascisme comme terrain idéologique investi par l'extrême droite.

Dans cette revue, nous avons choisi d'approfondir le contexte général en France et dans le monde, ainsi que les questions migratoire et de genre.

D'abord, en constatant que l'extrême droite est déjà au pouvoir. En Europe bien sûr avec l'Italie, la Hongrie, les Pays-Bas. En France, les signes s'accroissent: la forte progression électorale du RN accompagne des poussées autoritaires et une montée des nationalismes identitaires et racistes. Cette dynamique mortifère à l'œuvre est portée au plus haut

sommet de l'État: politiques répressives, antidémocratiques, brutalité antisociale, lois « sécurité globale » et « séparatisme ».

Cette course à l'échalote, pour contester les parts de marché électoral du RN par la droite et le gouvernement, a abouti à la fin de l'année 2023 à des victoires idéologiques de l'extrême droite: sa présence lors de la manifestation du dimanche 12 novembre contre l'antisémitisme, qui a légitimement choqué, puis ses votes de la Loi immigration le 18 décembre, qui résulte de la banalisation de l'imaginaire xénophobe – préférence nationale, remise en cause du droit du sol – basé sur de vieux fantasmes d'« invasion » qui n'ont cessé de se renforcer ces dernières décennies.

La ligne « plutôt le RN que la FI » s'exprime plus ou moins ouvertement dans nombre de discours politiques issus du « bloc bourgeois »,



Extrême-droite
L'imposture sociale



sur fond de banalisation inédite de l'extrême droite et de ses idées. Elle est légitimée dans le champ médiatique, montrant que bien au-delà de l'empire Bolloré, la mainmise de l'extrême droite sur les médias est de plus en plus prégnante.

Les groupuscules violents, de ceux que l'on nomme « l'ultradroite », font preuve d'un activisme effrayant et de plus en plus débridé. Ils nourrissent l'illusion que l'extrême droite parlementaire aurait renoncé aux idéologies qui ont constitué ses racines. Il n'en est rien. Il n'y a aucune raison de penser que le RN/FN a rompu avec le projet historique de l'extrême droite française : une régénération de la nation et de son unité, fondée sur la volonté d'une mise au pas, et même d'une exclusion de tous les éléments considérés comme allogènes ou sources de divisions (migrant-es, descendant-es de colonisé-es, musulman-es, homosexuel-les, militant-es internationalistes, syndicalistes, etc.)

Mathilde Larrère rappelle que l'extrême droite reste le principal bastion dans le champ politique du masculinisme,

le quartier général de l'antiféminisme, même si le patriarcat structure l'ensemble de la société et suscite des violences sexistes dans toutes les couches sociales. L'extrême droite s'est perfectionnée : à l'antiféminisme et aux thèses réactionnaires de la « complémentarité » des sexes, elle a ajouté ces vingt dernières années le fémonationalisme : mettre la cause des femmes au service du racisme et du nationalisme blanc, en prétendant que les seuls ennemis des femmes seraient les migrant-es du Sud global, les musulman-es, les hommes des quartiers populaires et d'immigration. Une nouvelle contribution à la fabrication d'un ennemi intérieur.

Il est de notre responsabilité de déjouer ce péril de la division entre exploité-es afin de poursuivre la lutte contre l'extrême droite. Cette lutte doit s'articuler aux autres – syndicale, anticapitaliste, féministe, antiraciste, écologiste – comme le revers défensif du combat pour l'émancipation sociale et politique.

En mettant bout à bout ces éléments, le programme de l'extrême droite révèle sa cohérence. Le but ce dossier est de nous armer afin de mieux les combattre. ■

BERNARD DESWARTÉ, SOPHIE ZAFARI

Une poussée internationale

Milei en Argentine, Bolsonaro au Brésil, Trump sur le même continent, Modi ou Duterte en Asie, Saïed en Tunisie ou Meloni, Wilders en Europe... La poussée des forces ultra réactionnaires est constatable à l'échelle mondiale. Au-delà de contextes socio-politiques internes et de racines historiques qui divergent, une cohérence des extrêmes droites à l'échelle internationale existe.

Comme le décrit l'historien Nicolas Lebourg¹, une des caractéristiques de l'extrême droite est la construction d'une identité de peuple, fantasmé comme « uni ». Cette construction permet notamment de nier les divisions de classe et de genre. Et de coaliser ce qui s'oppose « par nature » à des élites forcément déconnectées. Ce discours sur le peuple relève bien sûr de la posture bien plus que de la réalité au vu de l'origine sociale d'un certain nombre de dirigeant-es – Le Pen, Trump, Wilders ou Bolsonaro ne sont pas des prolétaires – et interroge la place de la notion de « populisme » sur l'échiquier politique.

Le choc des civilisations comme matrice

Dans leur vision organiciste, les extrêmes droites (ED) à l'échelle mondiale voient la société - et chacun-e la leur - comme un organisme vivant. Cette vision implique l'idée de régénération du corps qui nécessite de lutter contre les ennemis intérieurs et les agressions extérieures, y compris dans la violence. Les récentes attaques contre le prétendu wokisme dans les pays dits occidentaux, comme sur l'idéologie LGBT importée d'occident, font partie de cette rengaine que l'on retrouve à différents niveaux comme un trait commun à l'ensemble de ces courants à l'échelle du monde.

Cette rengaine n'a rien de nouveau: elle existe de façon séculaire autour de la figure du « juif » qui a incarné de façon internationale l'étranger – religieux comme culturel – dont il fallait se défendre. Elle prend aujourd'hui, en Occident, la figure du/de la « musulman-e » qui ne serait pas intégrable dans ce peuple, forcément blanc et de culture chrétienne.

C'est en fait d'une version intériorisée – mais théorisée - du choc des civilisations dont il est

question: l'incompatibilité au métissage, le danger de tout ce qui vient d'un extérieur dont les frontières sont définies de façon variable (géographiquement, culturellement...), la figure de l'ennemi-e ou des traître-ses sont des marqueurs transnationaux maintes fois constatés.

Un ordre international bouleversé

Refonder l'ordre international est une conséquence de cette vision organiciste. Car, dans les théories réactionnaires, le « mondialisme » – variante moderne de « cosmopolitisme » antisémite – est un péril pour l'identité propre à chaque peuple. Identité que les élites au pouvoir n'hésiteraient pas à gommer, pour un profit jamais clairement identifié. Cette conception entraîne un rapport aux frontières, au territoire, au recours aux forces armées, qui porte en germe des états de guerre. Ce risque est renforcé par le refus d'un traitement supranational de toutes les questions relevant des États dans lesquels ces extrêmes sont au pouvoir: la seule perspective de ces gouvernant-es est celle des alliances ponctuelles et surtout du rapport de force permanent. L'épuration ethnique en cours à Gaza en est une illustration tout comme la situation ukrainienne: n'oublions pas qu'en 2014, l'annexion de la Crimée par les forces russes présageait une offensive ultérieure.

Pour un capitalisme en recomposition, le recours à l'ED n'est pas une simple option mais une hypothèse crédible. Les évolutions aux quatre coins du Globe portent trop de caractéristiques communes pour continuer à le nier et à refuser de le combattre. ■

ANTOINE CHAUVEL

1. Nicolas Lebourg, *Le Monde*, 31/10/2021



ENTRETIEN

« Extrême droite, ça ruisselle... »

Questions à Cécile Alduy, professeure de littérature française à Stanford University et chercheuse associée au Cevipof de Sciences Po, spécialiste des discours politiques et de l'extrême droite française*.

► **École émancipée: En quoi la figure de l'autre, de même que la rhétorique de « guerre de civilisations », sont-elles des composantes essentielles de l'extrême droite ?**

L'extrême droite est née en France lors de l'Affaire Dreyfus et de la constitution d'une idéologie et d'un courant politique nationaliste et xénophobe tourné vers le combat contre les « ennemi-es de l'intérieur », et singulièrement des juifs et juives, considéré-es comme antinomiques de la « nation » française, entendue comme peuple uni par le sang et les ancêtres. Elle s'est construite idéologiquement en opposition avec les principes d'égalité républicaine et de non-distinction selon les origines ethniques, religieuses ou raciales.

Aujourd'hui, l'immigré-e, le ou la musulman-e ou l'étranger-e font office de figure de l'Autre, mais la structure du discours reste inchangée : c'est toujours une rhétorique xénophobe (étymologiquement, « peur » ou « phobie » de xéno -, l'étranger) qui oppose un « nous » (défini par les origines) et un « eux » menaçant, incompatible et différent. Lorsque cette peur et cette stigmatisation de l'Autre sont exacerbées, elles peuvent conduire à une mise en récit de l'antagonisme « nous / eux » comme véritable « guerre des civilisations » ou, chez des écrivains comme Bainville ou Zemmour, de « guerre des races ». É. Zemmour emploie cette expression sans guillemets, comme si la catégorie de « race » était une notion admise (et non une construction raciale et raciste) et que la métaphore de la guerre était une réalité qu'il révèle. La force du discours d'extrême droite est de mettre



© PUBLIC.SEVAT

en récit des peurs viscérales de l'Autre et de le désigner comme ennemi-e, justifiant ainsi les violences (physiques ou institutionnelles) à son encontre.

► **ÉE: Entre les « sauvages » des quartiers populaires et les « islamogauchistes » des universités, le gouvernement et la Macronie n'ont-ils pas participé à la construction de ce récit ?**

On observe ces dernières années une large circulation des expressions de l'extrême droite hors de son cercle habituel de référence : « ensauvagement » ou « submersion migratoire » avaient déjà été repris par la droite de gouvernement (Ciotti, Wauquiez), mais à présent ce sont des membres d'un gouvernement venu au pouvoir explicitement pour faire barrage au Rassemblement national qui en reprennent le vocabulaire.

Avec « décivilisation » et « recivilisation », ou avec la métaphore du « réarmement » utilisée par Emmanuel Macron pour inaugurer la séquence 2024 et adouber son nouveau Premier ministre, c'est le logiciel profond de l'extrême droite et sa conception violente des rapports entre groupes humains qui sont importés. L'extrême droite, façon É. Zemmour et R. Camus, pense en termes de « guerre » à mort pour la domination : la coexistence pacifique n'est jamais envisagée, deux ou plusieurs religions

* Autrice de *La langue de Zemmour* (Seuil, 2022) et *Ce qu'ils disent vraiment* (Seuil, 2017).





ou « peuples » ne peuvent que s'affronter pour être soit dominé, soit dominant, soit colonisateur soit colonisé. La « théorie du grand remplacement » vient de cette vision d'un espace vital fermé et à somme nulle, où de nouveaux entrants ne peuvent venir qu'à condition de « remplacer » par la violence les autres.

Or « décivilisation » – un emprunt à R. Camus, théoricien du « grand remplacement » – a pour idée implicite que la « civilisation française » serait défaite par des « barbares », et « re-civilisation » qu'il faudrait reconquérir (le nom du parti de Zemmour) des territoires, des jeunes, des groupes qui sont considérés comme « hors civilisation », pas civilisés... avec toutes les images néocoloniales sous-jacentes que ces expressions laissent transparaître.

Ces images subliminales infusent ensuite la société, lorsqu'elles sont validées au plus haut sommet de l'État.

► **ÉE** : De la dérive de la droite classique à l'adoption de la loi immigration le 18 décembre dernier, va-t-on vers une recomposition du champ politique ? Le barrage républicain a-t-il encore un sens ?

Depuis plusieurs années, le « front républicain » s'émousse d'élection en élection. Cela a été d'abord la doctrine du « ni-ni » du parti Les Républicains sous L. Wauquiez : ni FN ni la gauche pour les seconds tours où les Républicains sont en position d'arbitre. Le barrage républicain a encore bien fonctionné au second tour de la présidentielle de 2017 (66 % pour Macron et 33 % pour Le Pen), mais il s'est effondré en 2022, en raison justement de cette porosité croissante entre certain-es acteur-trices de la Macronie, de politiques droitières sur les sujets mêmes de clivage avec l'extrême droite et de stigmatisation constante de la gauche par le président : 41,5 % pour Le Pen, c'est le coup de grâce du front républicain.

Mais peut-être plus grave encore, ce sont les valeurs républicaines, le fondement du barrage républicain qui ne sont plus clairs pour beaucoup : pourquoi ce barrage républicain contre le FN et le RN pendant toutes ces années ? Parce que leur programme est contraire à la Constitution (ils admettent d'ailleurs que leur première mesure serait une révision constitutionnelle pour abolir le principe d'égalité des droits), à la République sociale de 1945, et aux principes fondamentaux d'une démocratie égalitaire.

Notons que le parti d'extrême droite allemand AfD, l'équivalent du RN, envisage très sérieusement un plan de « remigration » de citoyen·nes allemand·es d'origine étrangère !

Or, aujourd'hui, les responsables politiques donnent l'impression de combattre le RN ou Reconquête non sur le fond, mais uniquement pour ne pas perdre leurs mandats.

► **ÉE** : Faut-il souscrire à l'idée d'une extrême droitisation de la société française ?

Il est très difficile de mesurer la « droitisation » ou la « gauchisation » à l'échelle de la société entière, et non des votes. D'abord, par rapport à quand ? Des études très

précises sur la longue durée conduite par le Comité national consultatif des droits de l'Homme depuis les années 1990 montrent au contraire que la tolérance augmente dans la société française : elle est de plus en plus ouverte sur l'égalité femme-homme, les droits des homosexuel·les, des communautés LGBTQ+, et aussi des immigré·es et des autres religions. L'indice d'intolérance envers les juif·ves est en chute libre, envers les musulman·es, les protestant·es aussi. Nous sommes dans une société plus ouverte, plus accueillante, notamment en raison

du renouvellement des générations et de l'atténuation de certains préjugés.

Mais parallèlement, certaines idées sont moins taboues : les préjugés ou discours antimusulman·es, anti-immigré·es, la demande d'un État fort et répressif, d'un leader fort qui s'exempte des règles constitutionnelles... Ces idées ne sont pas forcément plus répandues dans la société, mais elles trouvent des porte-parole avec une grande exposition médiatique : elles sont diffusées dans des médias qui font polémique, ce qui leur donne de la visibilité...

Ce dont il faut s'alarmer, c'est de la banalisation des idées d'extrême droite et de l'extrême droitisation de certains médias grand public, du JDD à Cnews et à Paris Match. Car ces médias rendent banales, attrayantes, divertissantes même, des idées nauséabondes. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR SOPHIE ZAFARI



PHOTO : MEDITERRANEE

TROIS QUESTIONS À UGO PALHETA*, SOCIOLOGUE.

« Ne pas céder au fatalisme »

► **ÉE:** *Nous ne sommes plus à l'abri d'une victoire du RN. La ligne « plutôt le RN que la FI » s'exprime plus ou moins ouvertement. Comment en est-on arrivé là?*



La montée du FN/RN au cours des quatre dernières décennies renvoie à toute une série de facteurs. Les premiers tiennent aux transformations sociales profondes associées aux politiques capitalistes dites néolibérales : la montée des concurrences notamment sur le marché du travail, et des craintes de déclassement qui leur sont associées, tend à favoriser le sentiment qu'on ne peut compter sur personne, sinon ses proches (famille et amis) ; l'État devrait d'abord se préoccuper de « nous », puisqu'on nous répète depuis 40 ans qu'il n'est plus possible de servir tout le monde. Dans le même temps, l'affaiblissement des solidarités de classe – en particulier syndicales – et la montée des discours nationalistes, xénophobes et racistes dans les champs politique et médiatique ont stimulé la construction d'un « nous » défini moins sur une base de classe que nationale raciale (« nous les vrai-es Français-es »), avec toutes sortes d'identifications racistes associant l'« assistanat » ou la délinquance aux immigré-es et aux minorités. On retrouve donc ici l'impact d'un second ensemble de facteurs, à savoir des transformations idéologiques complexes. Enfin,

il y a des facteurs essentiellement politiques : d'un côté, la crise de l'hégémonie néolibérale, qui favorise la recherche de nouvelles solutions politico-idéologiques du côté des classes dominantes, d'où le fait qu'une partie des élites – au niveau mondial – se tourne vers les extrêmes droites ; et de l'autre, la crise historique des gauches, liée aux trahisons du PS, au déclin du PCF et à la difficulté à

faire émerger sur les cendres de ces forces une nouvelle représentation politique des travailleurs et travailleuses, des jeunes et des minorités.

► **ÉE:** *L'arc républicain a-t-il un sens? L'adoption de la loi immigration le 18 décembre dernier constitue-t-elle une bascule? De la tripartition à la bipartition?*

Je ne nie pas le caractère scandaleux de la loi immigration, mais je pense qu'il s'agit moins d'une bascule que de l'aboutissement d'une longue trajectoire de la classe dominante. Je crois qu'il y a beaucoup d'illusion rétrospective sur ce qu'a pu être le front républicain par le passé : la figure de Chirac, qu'on mentionne souvent à ce propos, est aussi bien celui qui prétendument ne transigeait pas avec l'extrême droite, mais qui dans le même temps dissertait en meeting sur « le bruit et l'odeur » des familles immigrées. « Plutôt Hitler que Blum », plutôt l'extrême droite que la gauche, ce n'est pas une exception ou un accident de parcours dans l'histoire de la droite, c'est la règle. Quand l'instabilité sociale et/ou politique devient trop importante, des franges importantes de la bourgeoisie (à travers la droite conservatrice ou libérale, qui en est la représentante naturelle sur le terrain politique) perçoivent l'extrême droite comme une solution de rechange. Or, du fait de la crise multiforme du capitalisme, nous sommes précisément dans une période historique marquée structurellement par une instabilité hégémonique, en particulier en France où la conflictualité sociale est restée importante. Cela étant dit, pourquoi observe-t-on en ce moment précis une telle convergence entre l'extrême centre et l'extrême droite? Je pense que la principale raison réside dans ce qui s'est passé à gauche lors de la séquence électorale de 2022 et sur le terrain social en 2023 (la mobilisation contre la réforme des retraites et la révolte dans les quartiers populaires). Le grand projet de Macron en 2017 était



* *Face à la menace fasciste* (avec Ludvine Bantigny), Textuel, 2022 ; *Défaire le racisme, affronter le fascisme* (avec Omar Slaouti), La Dispute, 2022 ; *La Possibilité du fascisme. France, la trajectoire du désastre*, La Découverte, 2018.





double : accélérer l'imposition de l'agenda néolibéral et briser si nécessaire les contestations sociales (d'où la répression féroce) ; reconfigurer le champ politique autour d'un tête-à-tête entre l'extrême centre et l'extrême droite, ce qui supposait d'évincer totalement la gauche. Or, non seulement la gauche n'a pas disparu (elle n'était pas si loin de passer au 2nd tour à travers Mélenchon), mais c'est la composante de rupture qui l'a largement emporté en son sein (autour de LFI). Pire (pour Macron), la gauche s'est unifiée avec la Nupes – au moins pendant un temps – autour d'un programme de rupture. Tout était donc à refaire pour le président de la République, donc la priorité politique pour lui c'est de rétablir l'extrême droite comme seul adversaire sérieux et d'éliminer la gauche, ce qui passe par le fait de délégitimer radicalement LFI.

► **ÉE :** *Quelles stratégies de résistance face à ce péril fasciste ?*

Il n'y a aucune solution clé en main, et toute une palette de choses à faire. D'abord, il importe de ne pas céder au fatalisme, qui mène au découragement et à l'apathie. L'histoire n'est jamais jouée d'avance, elle s'écrit en fonction de notre action (ou de notre inaction). Ensuite, il faut absolument empêcher l'extrême droite de se construire comme force militante, ce que Reconquête tente actuellement de faire (davantage que le RN), y compris sur le terrain scolaire via l'invention d'un « vigilantisme » parental. Cela suppose donc un travail unitaire, non seulement intersyndical, mais encore par-delà les frontières entre organisations syndicales, associatives et politiques, pour empêcher les forces d'extrême droite de prendre confiance, de s'implanter, de développer des mobilisations de terrain, etc. Il y a ensuite des batailles politico-culturelles à mener, à la fois pour faire reculer l'extrême droite sur ses fondamentaux (la xénophobie, l'islamophobie, le sécuritarisme, etc.), pour rendre crédibles les idées sur lesquelles la gauche est majoritaire (services publics, salaires, protection sociale, etc.), mais n'apparaît pas en capacité de les mettre en œuvre, et enfin pour ouvrir un horizon vers une transformation sociale plus radicale, un au-delà du capitalisme. C'est seulement à ce prix qu'on pourra poser adéquatement la question de l'alternative politico-électorale, à laquelle il est impossible d'échapper si l'on veut vaincre l'extrême droite. Les contre-manifestations sont nécessaires, mais ne suffiront pas si la gauche sociale et politique ne parvient pas à faire renaître un espoir crédible de changement et à poser la question du pouvoir. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR SOPHIE ZAFARI



QUESTIONS À L'INSTITUT CON

« Les politiques sous pression »

► **ÉE :** *Angoisse identitaire, sécurité, questions économiques, comment expliquer l'adhésion affichée d'une opinion publique française en faveur de la Loi immigration ?*

L'immigration – quel qu'en soit le thème retenu – est, depuis les années 1980, un enjeu électoral fort, d'abord pour l'extrême droite, en même temps qu'un enjeu identitaire. C'est aussi, comme le fait remarquer Antoine Pécoud, que « depuis les années 1990, les lois sur l'immigration sont communément appelées du nom de leur ministre de l'Intérieur »¹ ; ministère qui a pour principale mission d'assurer la sécurité intérieure. On ne peut donc nier que, depuis bien longtemps, il y a cet amalgame douteux et dangereux entre immigration et sécurité qui repose sur l'agitation et la projection de



© IMAPPPP - VINCENT ISORE

ÉMELINE ZOUGBEDE SOCIO-ANTHOPOLOGUE, VERGENCES MIGRATIONS.

Quelques migratoires à l'occasion de l'extrême droite

peurs et d'angoisses sur l'immigration. Il y a également la rhétorique du fameux appel d'air, jamais démontré, la croyance en un État providence trop généreux envers les personnes étrangères². Or, le système français de prestations sociales repose sur la redistribution et sur des principes de solidarité. Il ne s'agit donc, en aucun cas, de prendre aux un-es pour donner aux autres. Et ce n'est pas du fait de l'arrivée de nouvelles personnes que le système de protection sociale se réduit comme peau de chagrin. Il suffit de penser à la réforme du chômage, à celle des retraites...

En présentant l'immigration comme source de nombreux maux, il est facile ensuite de recourir à tout un tas de chiffres pour démontrer qu'elle est un problème et entretenir toutes sortes de fantasmes. Des acteurs de la recherche et de la société civile ont appelé à une convention citoyenne sur la migration pour un débat apaisé. L'idée étant de permettre à des citoyen-nés tiré-es au sort de faire des propositions en matière de politiques publiques après avoir appris des consensus de la recherche scientifique et entendu différents points de vue. Cette initiative aurait permis d'informer des différents aspects et réalités de



PHOTO: D. R.

l'immigration en France, loin d'une bataille de chiffres qui n'expriment que trop rarement leurs partis pris.

► **ÉE:** *Que pensez-vous de la création de deux nouvelles cartes de séjour?*

C'est ambigu. Il est évident que la création de la carte de séjour « Métiers en tension » constituerait une avancée sur le plan de la reconnaissance juridique du travail des sans-papiers. Car, s'il existe bien une circulaire de régularisation pour les travailleurs sans papiers – la circulaire Valls du 28/11/2012 –, elle n'a aucune force de loi et laisse une partie du pouvoir de régularisation aux entreprises employeuses. Dans le même temps, on ne peut que noter le caractère très temporaire d'un titre de séjour dépendant d'une liste de métiers, susceptible de changer au gré des dynamiques et de l'évolution économique des secteurs d'activités français. La personne viendrait à perdre son droit au séjour si le métier n'était plus en tension. On est clairement ici en face d'une conception utilitariste des flux de main-d'œuvre étrangère, organisant une immigration de travail, précaire et jetable.

Par ailleurs, de nombreux travaux en sciences sociales montrent que loin de combler une simple pénurie de main-d'œuvre, les personnes sans papiers constituent la part stabilisée de nombreux secteurs d'activité.

Par ailleurs, de nombreux travaux en sciences sociales montrent que loin de combler une simple pénurie de main-d'œuvre, les personnes sans papiers constituent la part stabilisée de nombreux secteurs d'activité.

1. « Le casse-tête de la loi immigration: et si l'on se trompait d'interlocuteurs? », *The Conversation*, 19 décembre 2023.
2. 49 % des personnes qui pourraient bénéficier de l'Aide médicale d'État n'y ont pas recours et l'AME représenterait moins de 1 % des dépenses totales de la Sécurité sociale.





► **ÉE:** *La dernière loi revient à nouveau sur la nécessaire intégration des populations migrantes. Comment articuler intégration et diversité culturelle de la population française?*

Abdemalek Sayad disait que « l'intégration est cette espèce de processus dont on ne peut parler qu'après-coup, [...] pour dire qu'elle a réussi ou qu'elle a échoué ». C'est sans doute vrai. Toutefois, on remarque que ce qu'on appelle bien souvent politiques d'intégration sont en fait des politiques de la Ville ou de luttes contre les discriminations, pour réparer ce qui n'a pas pu être fait. Car on comprend mal comment il faut intégrer des personnes nées en France ayant fait toute leur scolarité à l'école de la République, etc.

Il y a aussi un autre fait : une véritable politique d'intégration est une politique qui passe par l'octroi de droits et donc une politique migratoire forte et humaniste, permettant la délivrance de titres de séjour pérennes, d'un accès au marché du travail non entravé comme c'est actuellement le cas pour les professions médicales, à des minimas sociaux, notamment parce qu'il s'agit de ne pas exclure les personnes étrangères d'un système dont tout-es bénéficient, car cela contreviendrait à l'intégration escomptée.

► **ÉE:** *Migrant-es, immigrant-es, exilé-es, réfugié-es, Quel choix du vocabulaire sur l'altérité, les relations interethniques ou l'immigration? quels mots pour une approche solidaire?*

C'est une question complexe qui n'a pas qu'une seule réponse. En recherche, il y a cette exigence de situer le point de vue depuis lequel on parle : c'est quelque chose que les politiques et les médias devraient également faire. Car effectivement, ces mots peuvent appeler à des réalités différentes mais aussi à des régimes administratifs différents. Un-e demandeur-se d'asile n'est pas une personne en situation irrégulière puisque sa demande d'asile est en cours d'examen. En outre, cette personne n'a pas non plus franchi illégalement les frontières puisqu'elle vient ici – en France ou ailleurs – pour demander l'asile et c'est une liberté fondamentale des droits humains.

Dans la conversation ordinaire, il me semble que deux options s'offrent à nous. Partir des mots depuis lesquels les personnes se qualifient, derrière lesquels elles se revendiquent. Ou tout simplement parler de personnes. C'est aussi une manière de remettre l'humanité au centre. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR SOPHIE ZAFARI

QUESTIONS À MAT

Le genre de l'

► **ÉE:** *Quel est positionnement politique spécifique de l'extrême droite (ED) sur les droits des femmes?*

Pendant longtemps, il n'y a pas eu de grandes différences entre la droite et l'ED : « on naît femme, on ne le devient pas », la nature de « la » femme justifie les inégalités dans la famille, le travail, la Cité. Puis face à l'évolution générale des mentalités, dans les années 1970-1980, une partie de la droite abandonne pour partie ces discours dont l'extrême droite devient le réservoir.

Les combats contre les droits des femmes ont été laissés à la seule ED, qui continue de tenir des discours anti-IVG (et soutient les commandos anti-IVG), refuse de reconnaître aux femmes le droit de travailler et valorise les femmes au foyer, alors que la droite a fini par se rallier à l'IVG. Premier ministre de Mitterrand, Chirac dit qu'il ne reviendra pas sur la loi Veil.

Depuis les années 1980, le FN s'oppose à la totalité des textes promouvant l'égalité femmes hommes ou en faveur de la lutte contre les discriminations sexuelles à l'Assemblée, au Parlement européen, dans les conseils municipaux.

► **ÉE :** *Qu'est-ce qui pousse l'extrême droite à changer de discours depuis quelques années?*



Le FN souffre électoralement de ses positions. Il y a un *gender gap* dans le vote pour le FN, Jean-Marie Le Pen n'aurait pas atteint le 2^e tour en 2002 si seules les femmes avaient voté.

Cela pousse l'ED à se rapprocher d'un électorat féminin. À partir des années 2000, on assiste donc à une transformation des discours et affichages.

THILDE LARRÈRE*

extrême droite



L'ED féminise ses troupes. Au milieu des années 1980, J.-M. Le Pen met en avant des femmes comme Marie-France Stirbois ou Marie-Christine Arnautu, Marine Le Pen (MLP) puis Marion Maréchal-Le Pen. Mais il ne s'agit que d'une stratégie d'affichage¹.

Zemmour aussi a dû le faire et un collectif, *Les femmes avec Zemmour*, est apparu au printemps 2021.

Plus récemment, des groupuscules identitaires ont mis en avant leurs militantes. Ainsi, les porte-parole de Génération identitaire sont quasi systématiquement des jeunes femmes, comme Anaïs Lignier ou Thaïs d'Ecurfon, lesquelles ne jouent pas qu'un rôle décoratif, tant s'en faut. Le RN ne se dit plus contre l'IVG mais « contre son abus », ce qui n'a pas empêché son groupe parlementaire de voter massivement contre la constitutionnalisation du droit à l'IVG en novembre 2022.

Surtout, depuis une bonne décennie, il s'agit pour l'ED d'instrumentaliser le féminisme au service de son racisme : « défendre les droits des femmes : lutter contre l'islamisme qui fait reculer leurs libertés fondamentales ; mettre en place

« Défendre les droits des femmes :
lutter contre l'islamisme qui fait reculer
leurs libertés fondamentales ;
mettre en place un plan national pour l'égalité
salariale femmes/ hommes et lutter contre
la précarité professionnelle et sociale »

(point 9 du programme de MLP en 2017).

« un plan national pour l'égalité salariale femmes/ hommes et lutter contre la précarité professionnelle et sociale » (point 9 du programme de MLP en 2017). La défense proclamée des femmes est utilisée au service d'un discours xénophobe, raciste et particulièrement islamophobe. C'est un dénominateur commun de toute l'ED européenne.

Le compte Instagram des *Nemesis* égraine les profils d'hommes de nationalité étrangère tenus responsables de viols et d'agressions sexuelles. L'ED dénonce les violences faites aux femmes uniquement quand cela lui sert à dénoncer un prétendu impact dangereux de l'immigration sur les femmes blanches. Pour autant, elle se caractérise toujours par la négation du patriarcat occidental.

► ÉÉ: Et si le RN arrivait au pouvoir?

Ce serait catastrophique pour les femmes. Les exemples européens ou internationaux le montrent. En Pologne, le droit à l'IVG a été écrasé et le parti au pouvoir a coupé le financement des organisations accompagnant des femmes victimes de violences conjugales. En Italie, Giorgia Meloni encourage la natalité avec sa politique sociale réservée aux mères de deux enfants, refuse d'approuver la convention d'Istanbul² et s'oppose à l'introduction de l'éducation sexuelle et affective dans les écoles, le droit à l'IVG est menacé et elle a mis fin à la gratuité de la pilule contraceptive pour les moins de 26 ans. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR AMANDINE CORMIER

* Enseignante-chercheuse à l'université Paris-Est Marne-la-Vallée, spécialiste de l'histoire des révolutions du XIX^e siècle et de la citoyenneté. Elle a notamment publié *Rage against the Machisme* (2020) et *Guns and Roses* (2022) aux Éditions du Détour.

1. Voir les travaux de Safia Dahani, post-doctorante à l'EHESS.
2. La Convention d'Istanbul est une convention du Conseil de l'Europe qui protège les femmes et les filles de différentes formes de violence.

2023, année de lutte aux États-Unis

L'année 2023 a été une année charnière pour le syndicalisme états-unien. Entre janvier et août 2023, plus de 200 grèves mobilisant plus de 320 000 salarié-es ont eu lieu, ce qui en soi représentait déjà une impressionnante montée en puissance si l'on compare ces chiffres à ceux de l'année 2021 tout entière, avec ses 27 000 salarié-es engagés dans 116 grèves. Elles ont touché de nombreux secteurs comme l'automobile mais aussi les infirmières, l'éducation ou le cinéma, entre autres.



Plus de dix fois plus de travailleur-ses ont fait grève en 2023 par rapport à 2021. Mais le véritable tournant, qui fait de 2023 l'annus mirabilis du mouvement ouvrier contemporain, s'est opéré à partir du milieu du mois de septembre, avec la grève des salarié-es des trois géants de l'automobile américains qui emploient 150 000 personnes : Ford, General Motors et Stellantis.

Menée sous la forme d'une grève perlée suivant plusieurs phases d'extension entre le 15 septembre et le 30 octobre 2023, cette mobilisation de 46 jours est la victoire syndicale la plus retentissante du début du XXI^e siècle dans le pays. Elle est à mettre au crédit de la nouvelle direction de l'*United Auto Workers* (UAW) incarnée par Shawn Fain. Cet électricien de 55 ans a été élu de peu président du syndicat en mars 2023, après la révélation d'affaires de corruption impliquant d'anciens dirigeants et suite à la victoire du référendum interne de 2022 exigeant que l'exécutif soit élu directement par les syndiqué-es. Il était présenté par la tendance *Unite All Workers for Democracy* (UAWD), animée par des cadres essentiellement issus de courants socialistes formés dans les années 1970 pour les plus ancien-nes et des Socialistes démocrates d'Amérique (DSA) pour les plus jeunes, regroupés autour du réseau de débat et formation *Labor Notes*.

Une nouvelle génération radicalisée dans les syndicats

L'UAWD est l'une des nombreuses tendances renouvelées ou récemment créées qui tentent actuellement de prendre le pouvoir au sein des syndicats US sur une plateforme de réforme et de démocratisation

■ PAR GRÉGORY BEKHTARI

Fran Drescher, à la tête de la SAG-Aftra.



PHOTO : SPA SHUTTERSTOCK/JOHN MACON

du fonctionnement des syndicats et de mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation et de confrontation au patronat plutôt que de conciliation et d'accompagnement de l'agenda managérial. Les deux dernières campagnes présidentielles de Bernie Sanders ont contribué à élever le niveau de compréhension politique des rapports sociaux d'exploitation au sein du salariat américain, ainsi que son niveau d'exigence en termes de salaires et de conditions de travail. Le sénateur partisan du socialisme démocratique a en parallèle radicalisé et fait monter en compétences organisationnelles une nouvelle génération politique, dont une proportion significative a fait le choix volontariste d'aller grossir les rangs des cadres syndicalistes au sein de ces tendances « pro réformes ». Les effets du renouveau de la politisation des classes

populaires et moyennes par les idéaux portés par la gauche ne sont pas encore visibles dans le champ politique à l'échelle de la fédération que sont les USA, par exemple sous la forme d'un parti d'une taille importante. Cependant, ce renouveau est déjà présent dans un champ syndical certes en déclin depuis des décennies, mais où les points d'appui sont sans aucun doute plus nombreux pour créer ou s'emparer d'outils efficaces en vue de défendre les droits et les intérêts des exploités.



PHOTO: D. R.

Sous la direction de Shawn Fain, l'UAW a donc obtenu par la grève l'augmentation de tous les salaires d'au moins 25 % sur la période de 4 ans et demi couverte par le nouveau contrat passé entre le syndicat et les patrons, une prime de 5 000 dollars par gréviste à leur retour au travail et l'indexation des salaires sur le coût de la vie, une mesure d'ajustement salarial qui avait été supprimée il y a longtemps. Elle a également gagné l'application de la règle du salaire égal à travail égal à l'entrée dans le métier, mettant ainsi fin à un système extrêmement inégalitaire et diviseur de rémunération suivant trois statuts différents de salarié-es, en dehors de toute considération d'ancienneté.

Le programme de la direction syndicale résumé dans son slogan « *pas de corruption, pas de concessions, pas de statuts différenciés!* » est donc suivi rigoureusement et d'une manière efficace. Cette grande victoire a servi d'exemple et de source d'inspiration. Dans le secteur automobile d'abord, où des milliers de salarié-es d'une dizaine de constructeurs étrangers – dont Toyota, Honda, et Hyundai qui se sont empressés d'augmenter les salaires de peur de subir aussi un mouvement de grève – et de l'électrique (Tesla) ont déjà rejoint l'UAW. Le syndicat organise une campagne de syndicalisation historique concernant ces entreprises qui couvrent plus de 150 000 salarié-es, dans le but d'inverser la tendance baissière entamée en 1979, avec 1,5 million de syndiqué-es cette année-là, contre seulement 383 000 en 2023.

Une mobilisation qui s'étend

La mobilisation de l'UAW a également fait tache d'huile dans les autres secteurs, puisqu'au final, plus d'un demi-million de salarié-es ont été en grève en 2023. Par exemple, les 7 000 infirmier-es de la ville de

New York ont gagné sur leur revendication d'augmentation des effectifs, et les machinistes de l'industrie de l'aérien à Wichita ont fait reculer leur direction qui voulait leur imposer une augmentation du temps de travail.

Le mouvement le plus médiatique a été celui des acteur-ices de Hollywood, dirigé par le SAG-AFTRA incarné par l'actrice Fran Drescher, suivi par les scénaristes, qui ont obtenu des augmentations de salaires et d'effectifs au bout de quatre mois d'action. Le SAG-AFTRA a, de son côté, gagné de très grosses primes en supplément des salaires pour les productions audiovisuelles diffusées sur les plateformes de streaming (Netflix, Disney+...) qui font les meilleures audiences, mais aussi un fond de mutualisation qui reçoit 25 % des primes pour les redistribuer aux acteur-ices des productions moins populaires. *Vanity Fair*, une institution de la presse du spectacle américain, voit dans ce dispositif rien moins que l'influence du « socialisme ».

La mobilisation qui a touché le secteur de l'éducation début novembre à Andover, dans la banlieue de Boston, dans le Massachusetts, a été beaucoup plus courte (trois jours seulement) et circonscrite dans son périmètre, mais tout aussi efficace : les contractuel-les ont obtenu jusqu'à 60 % d'augmentation, et les titulaires, 37 %. Surtout, s'agissant d'une grève illégale (selon la réglementation des contrats pluriannuels entre syndicats et patronat aux USA, qui engage le syndicat à ne pas faire grève avant le terme du contrat) elle sert de précédent et de point d'appui à une proposition de loi à l'assemblée de l'État pour autoriser les grèves en cours de contrat.

Enfin, cette vague de grèves semble avoir étendu son influence au-delà des frontières et avoir été l'un des facteurs déclencheurs de la vigoureuse grève de sept jours en décembre menée par le front commun des syndicats de la fonction publique au Québec.

Dans un contexte d'année de campagne présidentielle, ces mobilisations n'ont pour l'instant pas la puissance nécessaire pour bouleverser le scénario préétabli d'un nouveau match Biden-Trump, révélateur de la profondeur de la crise politique de ce pays. Mais la candidature au Sénat de Dan Osborne, un syndicaliste leader d'une grève victorieuse des usines Kellogg's au Nebraska qui, en tant qu'indépendant dans un État républicain, mène dans les sondages, apporte une piste à suivre pour répondre à la menace trumpiste. ■

Plus de dix fois plus de travailleur-ses ont fait grève en 2023 par rapport à 2021.



Palestine : nommer la guerre, sauver le droit, faire cesser le feu

© PHOTO: AFP

La guerre menée par Israël à Gaza est entrée dans son quatrième mois, son bilan ne cesse de s'alourdir. La violence militaire se diffuse en Cisjordanie, et au-delà au Proche-Orient, laissant craindre un embrasement régional. À côté des répercussions géopolitiques immédiates, la violence qui se déploie à Gaza, dans l'impunité la plus totale, questionne la nature réelle de cette opération militaire qui menace l'idée même d'un droit international.

A lors que le cap symbolique des cent jours est franchi, le bilan de ce qu'Israël présente comme « une guerre contre le Hamas » est effroyable avec plus de 24 000 mort-es et de 60 000 blessé-es, tandis que 2,2 millions de civil-es connaissent faim, manque d'eau potable, épidémies, déplacements forcés, effondrement du système de santé et éducatif (625 000 enfants privé-es d'éducation, plus 70 % des bâtiments scolaires endommagés). C'est une guerre contre le peuple palestinien, dans sa globalité, qui est menée. La Cisjordanie en est l'autre front. Les interventions de l'armée se juxtaposent aux violences des colons. Selon l'ONG israélienne La Paix Maintenant, 18 nouvelles routes, 9 nouveaux avant-postes ont été érigés depuis le 7 octobre, amplifiant le morcellement

■ PAR ANTOINE VIGOT

du territoire palestinien¹, orchestré sur le terrain par les milices de colons auxquelles 250 000 permis de port d'arme ont été distribués.

En Israël, un glissement fasciste alarmant

Dans cette collusion entre milices armées, armée israélienne et pouvoir politique se lit le basculement fasciste du pouvoir en Israël, que dénonçait dès 2018 l'historien Zeev Sternhell². Dans une société israélienne très majoritairement touchée par un réflexe d'union nationale, les freins démocratiques menacent aujourd'hui de lâcher. La Cour suprême israélienne a néanmoins censuré début janvier une disposition de la loi sur la justice et ainsi conservé le droit d'annuler une décision « déraisonnable » du gouvernement. Mais elle a toujours défendu celles relatives à l'armée ou à la gestion de l'occupation. Et si les appels de la droite sioniste à recoloniser Gaza n'ont pas été repris tels quels, le pouvoir israélien cultive l'ambiguïté sur l'après, il n'a pas abandonné l'idée d'une expulsion des Gazaoui-es vers les pays de la région et réaffirme sa volonté de poursuivre une « guerre longue » pour « éliminer le Hamas ». Ce faisant, Netanyahu répond aussi à des objectifs internes : se maintenir au pouvoir alors que son bilan sécuritaire - la presse a montré qu'il était informé des risques d'attaque bien avant le 7 octobre - et sa gestion de la question des otages suscitent un violent mécontentement.

Cette fascisation renforce *de facto* la spirale de la violence. Si, à Gaza, quelques critiques politiques du Hamas ont pu être notées, notamment pour avoir fait

le choix des crimes indistincts contre les civil-es israélien-nes, exposant ainsi la population palestinienne à une violence décuplée, l'ampleur des massacres et la terreur militaire renforcent la légitimation de la lutte armée contre l'occupant. Les militaires israélien-nes eux-mêmes constatent la possibilité croissante d'une « troisième *intifada* » en Cisjordanie, où trois grèves générales ont déjà été appelées pour exiger le cessez-le-feu. La guerre menée est, plus tragiquement, un terreau fertile pour le développement des haines aveugles et dangereuses de demain. Or, le Proche-Orient a déjà commencé à glisser vers une régionalisation du conflit.

Un conflit régionalisé

En effet, la guerre est à peine larvée au Liban, en Syrie et en mer Rouge. Les échanges de tirs à la frontière israélo-libanaise entre le Hezbollah et l'armée israélienne ont fait plusieurs centaines de victimes et des dizaines de milliers de déplacé-es. Les assassinats ciblés par l'armée israélienne de dirigeants militaires iraniens à Damas, d'un chef du Hezbollah et du numéro deux du Hamas au Liban ont alimenté la spirale de la violence. Ils font craindre aux États-Unis, principal soutien militaire d'Israël, que le gouvernement Netanyahu, au prétexte de la dissuasion, n'ouvre ouvertement un front « préventif » contre l'Iran et le Hezbollah sur ses frontières nord. Un tel élargissement placerait en effet l'administration Biden en difficulté, mettant les capacités militaires américaines à l'épreuve. Car, déjà mobilisés par le ravitaillement ukrainien, les États-Unis s'engagent en Irak et surtout au Yémen, bombardé après le choix houthi (soutenu par Téhéran) d'exercer une pression militaire pour un cessez-le-feu, en tentant de fermer la mer Rouge aux navires israéliens. Toutefois, l'isolement relatif des États-Unis, alors même que tout le commerce mondial est déstabilisé, montre le réagencement concurrentiel des impérialismes sur la scène internationale. Les populations sont les premières victimes d'un chaos en cours, d'autant plus inquiétant que, de l'Ukraine à Taïwan, le rapport de force brutal semble devenir la norme pour l'action. Le soutien indéfectible des États-Unis et d'une partie de l'Europe à Israël

“ Dans une société israélienne très majoritairement touchée par un réflexe d'union nationale, les freins démocratiques menacent aujourd'hui de lâcher. »

est en passe de saper les fondements mêmes du droit international, c'est-à-dire le principe d'une universalité des normes.

Les enjeux de l'accusation de « génocide »

La plainte de l'Afrique du Sud contre Israël, défendue le 11 janvier auprès de la Cour internationale de justice (CIJ) pour violation de la Convention internationale de décembre 1948 sur la prévention et la répression du crime de génocide, illustre la fracture géopolitique existante. S'il ne faut pas s'illusionner sur la portée des décisions de la CIJ, en documentant des « actes génocidaires » et en défendant, déclarations à l'appui, l'idée d'une intentionnalité manifeste des crimes qui visent physiquement et culturellement le peuple palestinien, Pretoria a souligné l'hypocrisie des soutiens d'Israël et défendu le principe d'un droit international valable pour chacun-e, Ukrainien-ne comme Palestinien-ne. La démarche a été rejointe par plus de trente pays, principalement « du Sud » (dont le Brésil). Contrairement aux revendications portées par le Collectif national pour une paix juste et durable, la diplomatie française n'a pas soutenu la requête sud-africaine, se contentant de rappeler son attachement aux décisions de la CIJ, où tous les auteurs de crimes devraient être jugés.

En droit, la question posée prendra plusieurs années à être tranchée, mais la violence inédite amène déjà des politistes à proposer des termes forts : « uricide », « domicide » et à envisager très sérieusement la possibilité d'un génocide en cours³. Et dans l'immédiat, même non contraignante, une injonction de la CIJ intimant à Israël de lever le siège de Gaza et de cesser le feu serait un point d'appui politique important pour les mobilisations. Au-delà, ce serait une victoire pour la préservation de l'adhésion internationale à l'idée même d'un système reposant sur le droit et non sur la seule force des impérialismes.

Faire pression sur notre gouvernement pour que des sanctions contre Israël soient prises, obtenir un cessez-le-feu permanent et le respect du droit international restent plus que jamais à l'agenda de notre action syndicale internationaliste. ■

Notes :

1. <https://peacenow.org.il/en/unmatched-surge-in-settlement-activity-in-the-west-bank-since-the-onset-of-the-gaza-war>
2. Zeev Sternhell, « En Israël pousse un racisme proche du nazisme à ses débuts », *Le Monde*, 18 février 2018.
3. Ziad Majed, « Peut-on parler de génocide à Gaza? », publié sur le site *Orient XXI*, le 14 décembre 2023.



Chantiers titanesques pour avenir en cul-de-sac

Les grands projets incarnent ce qu'il ne faudrait plus faire, au moment où l'impact de l'espèce humaine sur la planète est irréversible, marqué par la révolution industrielle et l'extension du capitalisme comme régime de production. La prise de conscience de l'urgence climatique est majoritaire dans la société. Ces projets relèvent donc d'une idéologie libérale, consumériste, à l'opposé des prescriptions scientifiques invitant à repenser la société.



PHOTO: CAMILLE MOURAY / LIBÉRATION

Les grands projets ne répondent pas à des besoins collectifs réels, bien qu'ils le prétendent, et leurs effets délétères sont tus ou amoindris, parce que leur efficacité est contestable ou qu'ils se font parallèlement à des infrastructures existantes mal exploitées. Ils reflètent une « démesure » qui ignore la sobriété avec laquelle nous devons gérer nos ressources très limitées. Ces projets sont parfois pharaoniques, comme la piscine olympique d'Aubervilliers pour les JO de 2024, qui menace des jardins ouvriers et dont l'utilité sociale est très faible.

Ces projets ne bénéficient qu'aux grandes entreprises qui en décrochent les chantiers. Les accointances politiques et économiques sont fréquentes. Le média *Reporterre* a par exemple

■ PAR CLÉMENT LEFEVRE ET AURÉLIE MOUCHET

dénoncé le groupe pharmaceutique Pierre-Fabre comme principal bénéficiaire du projet de l'A69 (projet d'autoroute reliant Toulouse à Castres).

Des enjeux vitaux sans réels débats démocratiques

Ces projets se décident dans l'opacité, alors même que ces choix engagent toute la société à long terme. Ils mobilisent parfois beaucoup d'argent public, entrent en concurrence avec des alternatives plus viables et mettent en danger notre capacité à financer et mettre en œuvre une vraie planification limitant le réchauffement climatique ou ses impacts.

Se faisant au bénéfice de quelques-un-es, ils accentuent les fractures sociales. Ainsi, les bassines agricoles, qui détournent l'eau des nappes phréatiques au service de quelques irrigants laissent la majorité des paysan-nés démunis face aux sécheresses à répétition.

Ces projets éludent des questions, comme la priorisation de la sécurité sur la rentabilité: la fusion entre l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) dans le domaine du nucléaire, par exemple, minimise l'expertise scientifique, sous prétexte



d'économie de moyens. Ce secteur porte pourtant un des projets les plus dangereux pour les générations futures : le stockage et l'enfouissement des déchets nucléaires à Bure (Moselle).

Ces réalisations feignent d'ignorer la tension sur nos biens communs, les sols, l'eau, l'énergie. À ce titre, les projets de nouvelles autoroutes font disparaître des portions de terres naturelles ou arables, alors même qu'une transition agroécologique urgente demande plus de surfaces et nécessite de préserver la biodiversité et les puits de carbone naturels. Ils s'affranchissent de toute réflexion sur notre sécurité alimentaire et notre santé. La surface des sols artificialisés continue d'augmenter de 1,5 % par an en France, qui détient le record du réseau autoroutier le plus dense d'Europe.

Face au « je-m'en-foutisme » libéral, la résistance citoyenne

Alors que ce gouvernement a été condamné pour inaction climatique, ces projets soulèvent l'indignation. Une résistance s'organise au cri de : « qui sème du béton aura la dalle ». Elle fait face à une répression dont la violence est proportionnelle à la catastrophe écologique dans laquelle ils nous précipitent. Ce sont désormais des armes de guerre auxquelles les manifestant-es sont confronté-es, comme lors de la manifestation du 25 mars 2023 à Sainte-Soline. La criminalisation des manifestant-es, assimilé-es à des terroristes, les désigne comme des ennemis intérieurs alors qu'ils ne défendent que les communs et la nature. ■

DEUX QUESTIONS À Sophie O., militante de NON à l'A133-134, association normande de lutte contre la liaison autoroutière A28-A13

► Qu'est-ce que La dérouté des routes ?

C'est une coalition nationale contre les grands projets routiers qui, depuis janvier 2022, rassemble près de 60 collectifs et associations en lutte contre ces chantiers inutiles et destructeurs. En 2023, elle a mis en mouvement 30 000 personnes sur tout le territoire. Elle permet de partager des analyses et des formes de lutte ancrées dans des expériences locales. Notre collectif Non à l'A133-134, qui réunit une cinquantaine de structures (partis, syndicats, associations) en Seine-Maritime et dans l'Eure, en est membre.

Ce projet de liaison autoroutière date de 1972. C'est dire toute sa pertinence au regard des enjeux sociaux, écologiques et économiques actuels ! Depuis quelques années, la lutte a repris vigueur et, en janvier 2022, une cinquantaine de structures réunies à Rouen a créé le collectif.

Les associations membres ont organisé des rassemblements, des marches devant les conseils régional et départemental, ont tenu des stands lors d'événements locaux, ont organisé de nombreuses réunions publiques d'information dans les villes touchées, car la population n'a jamais été correctement informée. Ainsi, nous avons pu montrer la supercherie qui se cachait derrière l'appellation « contournement est de Rouen », présenté comme simple rocade gratuite : ce ne sont que des autoroutes payantes reliant le nord de l'Europe au sud, pour le fret, et surtout contournant Paris pour délester l'A1 surchargée.

Ces autoroutes symbolisent tout ce qui n'est plus possible : augmentation des trafics routiers, destruction de 516 hectares de terres agricoles et espaces naturels, menace sur la ressource en eau, 50 000 tonnes de CO₂ en plus par an, un coût de revient cinq fois plus important que la moyenne, un péage dont le prix sera décidé par le concessionnaire seul.

Le festival Des bâtons dans les routes, à Léry dans l'Eure, fut le point fort de la lutte. Du 6 au 8 mai 2023, plus de 4 000 personnes (locales pour la plupart mais aussi venues par solidarité nationale ou internationale) y ont affirmé leur opposition au projet, solidaires et convaincu-es de la nécessité de voir le projet annulé.

Des sorties organisées par les Naturalistes de la Terre – pose de nichoirs, creusement de mares pour l'installation de salamandres, plantage de clous dans des arbres empêchant leur abattage – ont montré que la forêt est un écosystème complexe indispensable, qui se défend et peut reprendre la place occupée par le bitume. L'A13 a été bloquée et occupée pendant 20 minutes, avec dépôt de branchages morts en travers de l'autoroute. Les automobilistes ont bien réagi, certain-es allant jusqu'à sortir le poing en reportant.

► Quelles stratégies de lutte sont réfléchies pour la suite face à ce projet d'un autre âge ?

En attendant la décision du gouvernement, nous multiplions les apparitions publiques, pour informer de la vraie nature du projet et pour montrer que l'opposition grandit. Un sondage, commandé par Rouen Métropole, montre que 56 % des interrogé-es sont désormais contre. Si le projet était maintenu, malgré les oppositions importantes, les contradictions multiples et les nombreuses nuisances induites, nous réfléchirions à quelle tournure, quelle forme donner à la lutte : nous continuerions à combattre ce projet inutile, imposé et climaticide, malgré la répression qui menace les militant-es. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR CLÉMENT LEFEVRE ET AURÉLIE MOUCHET



PHOTO: D. R.

Violences sexuelles sur mineur·es : « Je te crois, je te protège »

Deux à trois enfants par classe sont victimes d'inceste. Face à ces violences sexuelles exercées sur les mineur·es, quel rôle tiennent la société et l'école qui les accueille toutes et tous ? Plus particulièrement, deux mois après la publication du rapport de la commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (Ciivise), comment mettre en œuvre des éléments de sa doctrine dans nos pratiques professionnelles ?

Les personnels de l'Éducation nationale occupent une place majeure dans la chaîne de détection des violences et le déclenchement de leur prise en charge. La formation initiale et continue (connaissance des violences, signalement et prise en charge) est un enjeu fondamental pour pallier la méconnaissance, voire parfois une minimisation des violences exercées à l'égard des enfants. Dans notre société, l'idée que l'enfant pourrait amplifier les faits, voire mentir, est encore très prégnante. Mais comme l'écrit la Ciivise : « *Le déni est une stratégie collective absurde. Elle ne bénéficie qu'aux pédocriminels. Le préjudice pour les victimes est incommensurable. Le coût social est immense.* »

Les risques qui pèsent sur l'agresseur, la famille, ou ceux/celles qui dénoncent les faits, sont parfois priorités, avant l'obligation de protection de l'enfant. Pour faire évoluer ces postures et instaurer un rapport de confiance propice à la libération de la parole, il faut comprendre la réalité des violences sexistes et sexuelles (VSS) et être capable de les

■ PAR SOPHIE ABRAHAM,
AMANDINE CORMIER,
INGRID DARROMAN,
CÉLINE SIERRA



PHOTO : AMALRY CORNU / HANS LUCAS / AFP

nommer dans un vocabulaire approprié. Aucune tranche d'âge, ni aucun sexe n'est épargné. À partir de quels faits doit-on considérer qu'il s'agit de violences, qu'elles soient d'un·e adulte envers un·e enfant ou entre enfants ? En comprenant la spécificité des violences sexuelles, l'adulte devient celle ou celui en qui l'enfant peut avoir confiance car elle/il peut bénéficier d'une présomption de sincérité et de crédibilité.

Repérer et protéger

Parce que les violences sexuelles auxquelles sont exposé·es les enfants ont un énorme retentissement dans leur vie d'adulte, avec des risques accrus d'être victime de VSS, la Ciivise préconise un questionnement systématique de tous·tes les enfants pour permettre un repérage précoce. Il faut poser la question des violences à tous les enfants pour qu'un·e enfant victime puisse accorder sa confiance. Il faut dire à l'enfant qui révèle des violences « *je te crois et je te protège* » et agir en conséquence. La mise en sécurité de l'enfant doit être immédiate. En cas de doute, la protection de l'enfant doit être privilégiée. Pour cela, l'accompagnement et la formation des personnels sont nécessaires pour mener les entretiens mais aussi les procédures de signalement ou d'information préoccupante (préconisation 11 du rapport avec des outils créés par la Ciivise).

Prévenir et former les élèves

Si l'ensemble des personnels doit renvoyer une posture professionnelle qui inspire confiance, « *Tu peux me parler, je te crois* », elle doit être exprimée clairement. Pour nommer les violences auxquelles elles/ils peuvent être exposé·es, se rendre compte qu'elles/ils sont victimes de violences (en pointant la différence entre sexualité et violences), se sentir autorisé·es à parler, les enfants aussi ont besoin de comprendre et de pouvoir mettre des mots sur ce qu'ils vivent.

Face à l'enjeu de la visibilisation des violences subies par les enfants, de leur prise en compte et de leur accompagnement, nous devons mener la lutte pour une véritable formation de tous les personnels afin que l'éducation à la sexualité devienne effective à tous les niveaux de la scolarité. Pour la Ciivise, « *Le basculement d'une posture de déni et du consentement meurtrier passif à la protection réelle des enfants et à la lutte contre l'impunité des agresseurs serait un fait historique. Ce basculement résultera d'une politique publique, sans qu'il soit nécessaire d'attendre une prise de conscience par les individus car elle a déjà eu lieu.* » ■

RÉALITÉS STATISTIQUES DES VIOLENCES SEXUELLES SUR LES MINEUR·ES :

- ✓ 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles, 80 % sont des filles**
- ✓ 1 fille sur 5 et 1 garçon sur 13 subissent des violences sexuelles**
- ✓ 55 % des victimes de violences sexuelles connues des forces de sécurité sont mineures
- ✓ Les enfants en situation de handicap ont un risque près de 3 fois plus élevé d'être victimes de violences sexuelles*
- ✓ Plus de 95 % des auteurs de violences sexuelles sont des hommes*
- ✓ Dans 9 cas sur 10, ces hommes sont des proches de la victime*
- ✓ Moins de 7 % des plaintes pour violences sexuelles sur mineur·es aboutissent à une condamnation de l'auteur, en cas de viol ce chiffre est réduit à 3 %*
- ✓ 25 à 30 % des violences sexuelles sont commises par des mineurs**

Sources :

* Violences sexuelles faites aux enfants - Repérer et signaler - Livret de formation des professionnels - Ciivise - 12 juin 2023.

** 2023 - Campagne Stop à la mise en danger des victimes - site internet Mémoire traumatique et victimologie.



ENTRETIEN AVEC **SEBASTIAN ROCHÉ.**

Maintien de l'ordre : « intimider par la violence »

L'année 2023 a vu une recrudescence des violences policières. Sebastian Roché nous livre son analyse de la situation.*

► **École émancipée:** Après la déclaration du directeur général de la police nationale (DGPN) concernant la détention provisoire d'un policier et aux réactions qui l'ont suivie, notamment celle du préfet de police de Paris (PP), vous aviez parlé de « fronde organisée au sein de l'État ». Avec le recul et au regard de la situation actuelle, confirmez-vous ces propos ?

Sebastian Roché: Tout à fait. Les propos de deux des plus hauts responsables de la police française, le DGPN et le PP, sont de nature à inquiéter sur l'évolution de la démocratie en France. Et ce, d'autant plus que le ministre de l'Intérieur n'y voit rien à objecter, et conserve toute sa confiance au directeur général. Comment cette séquence incroyable a-t-elle commencé ? Un policier tue le jeune Nahel qui est au volant d'un véhicule immobile. C'est l'homicide de trop, le 24^e du même type en France. La colère explose et se répand. Des violences sont commises par des policiers de la BAC en marge – et non pas au cours - des émeutes à Marseille, dans la nuit du 1^{er} au 2 juillet. Ils laissent pour mort un jeune homme après l'avoir matraqué au sol. Devant la gravité des faits, quatre policiers sont mis en examen, et l'un d'eux placé en détention provisoire. Et, face à la grogne des agent-es qui voient l'un des leurs placé en détention, par un magistrat indépendant à l'issue d'un débat contradictoire, le directeur général de la police



Sebastian Roché.

PHOTO: DAFP - PHILIPPE MERLE

nationale, M. Veaux, puis en soutien le préfet de police de Paris, M. Nunez, se lancent en politique. À les écouter, c'est à l'administration de décider comment l'État devrait fonctionner: pour eux, la police est « le quatrième pouvoir », à côté des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Ce n'est plus une administration. D'abord, les deux directeurs de la police bousculent la séparation des pouvoirs et veulent dicter, lors d'une affaire en cours, la manière dont la justice doit se comporter: il faut remettre en liberté l'agent en question. Ils montrent ensuite leur peu de considération pour un des fondements de l'État de droit dans toutes les démocraties occidentales, l'égalité devant la justice, garantie par l'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Or, le rapport égalitaire à la justice est ce qui fonde les régimes politiques démocratiques depuis l'abolition des privilèges lors de la Révolution française. La haute administration policière est sortie du modèle qu'on connaissait, caractérisé par une combinaison de loyauté



* Directeur de recherche au CNRS, codirecteur de la revue européenne de référence *Policing and Society*, et auteur de *La police contre la rue* (Grasset, 2023). Il enseigne à Sciences Po Grenoble.

“ SUITE, ENTRETIEN AV



PHOTOS : D. R.

- hiérarchique, de respect des institutions et de neutralité politique. C'est un choc énorme qui va rester dans l'histoire de la police.

► **É.É :** *Quelle est votre analyse concernant la doctrine et l'usage de la police ces dernières années, que ce soit dans les quartiers populaires ou face aux mouvements sociaux (Gilets jaunes, mouvement contre la réforme des retraites, Sainte-Soline) ?*

S. B : Le temps semble bien lointain où le préfet Maurice Grimaud pouvait écrire en 1968 : « je m'adresse aujourd'hui à toute la Maison : aux gardiens comme aux gradés, aux officiers comme aux patrons, et je veux leur parler d'un sujet que nous n'avons pas le droit de passer sous silence : c'est celui des excès dans l'emploi de la force. [...] Frapper un manifestant tombé à terre, c'est se frapper soi-même en apparaissant sous un jour qui atteint toute la fonction policière ». En 2019, avec le préfet Lallement, c'est plutôt « nous ne sommes pas dans le même camp ». Et en 2023, avec le préfet Nunez, « je ne vois pas où sont

les violences contre les manifestants ». Cela en dépit des dizaines de vidéos et de plusieurs mutilé-es depuis le début de l'année.

Il est clair qu'une considération insuffisante est donnée par la police aux droits de l'homme, à l'intégrité physique et à la dignité des personnes. Dans *La police contre la rue*, avec François Rabaté, on en fait l'analyse fine. Cela se manifeste d'abord par les décisions des gouvernements de doter les policier-es d'armes qui mutilent et à ne pas encadrer suffisamment l'usage de la force autant que l'Allemagne ou le Royaume-Uni. Ensuite, par une fragilité du système de police tout entier, de la mise en œuvre des actions jusqu'au contrôle : ni l'appareil hiérarchique ni celui de contrôle (avec l'insuffisante indépendance qu'on lui connaît) n'ont pu faire en sorte que les comportements des agent-es, des policier-es particulièrement (par comparaison avec les gendarmes) se fassent toujours dans un cadre légal. Enfin,

“ Je m'adresse aujourd'hui à toute la Maison : aux gardiens comme aux gradés, aux officiers comme aux patrons, et je veux leur parler d'un sujet que nous n'avons pas le droit de passer sous silence : c'est celui des excès dans l'emploi de la force. [...] Frapper un manifestant tombé à terre, c'est se frapper soi-même en apparaissant sous un jour qui atteint toute la fonction policière ». Le préfet Maurice Grimaud en 1968.



EC SEBASTIAN ROCHÉ.



cette utilisation de la violence est indissociable de l'appréciation politique de la « menace » que constituaient les Gilets jaunes, « la foule haineuse », pour reprendre le mot d'Emmanuel Macron. À Sainte-Soline, sur instruction du ministre (« Pas de ZAD »), la gendarmerie a tiré 5 000 grenades en deux heures et tiré au LBD depuis des quads. En maintien de l'ordre, la police française tue et mutilé plus que toute autre en Europe. C'est extravagant.

► **É.É:** *Quel constat faites-vous de la situation sociale au sein de la police, notamment en ce qui concerne la place et le rôle des syndicats de police, en particulier les syndicats majoritaires? Le syndicalisme policier pourrait-il jouer un autre rôle selon vous?*

S. B: Le syndicalisme policier joue le rôle que le gouvernement souhaite lui voir jouer. C. Castaner quitte sa fonction en plein mouvement de contestation et d'accusation de violences policières. Après la vidéo d'un policier faisant un croche-pied à une manifestante à Toulouse, il a déclaré: « c'est l'honneur de la police qui est en jeu, on ne fait pas de croche-pied à l'éthique, sauf à s'abaisser, à abaisser la police. » De plus, il demande la suppression de la clé d'étranglement fatale à Cédric Chauviat. Pour Unsa Police, « es propos étaient malvenus » tandis que Synergie Officiers se dit soulagé de son départ: « le lien avait été distendu, voire rompu avec C. Castaner ». Le mandat qui a été donné à G. Darmanin par E. Macron a été de pacifier les relations entre le gouvernement et les policières, et c'est à cela qu'il s'est attelé. Son choix n'a pas été de privilégier l'écoute du public et de ses griefs pour les corriger, mais plutôt celle des syndicats de policières et du « malaise » qu'ils exprimaient. Ainsi, son diagnostic est qu'il fallait remédier à la vétusté des installations ou des voitures avant tout, donc à la qualité de vie au travail, et procéder à une revalorisation des fonctions exposées (primes spécifiques) et des

carrières. Sans compter la préservation d'un régime dérogatoire en dépit de la réforme des retraites. La loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur (Lopmi) a coûté 15 milliards (sur 5 ans), mais l'objectif est atteint: les syndicats jouent leur rôle de chien de berger et guident leurs adhérent-es en évitant toute sortie de route indésirable pour le gouvernement.

► **É.É:** *Selon vous, quels seraient les axes politiques majeurs autour desquels envisager une transformation en profondeur de l'institution policière?*

S. B: Les violences policières et la discrimination ethnique sont constatées par les policières des pays voisins, les institutions de l'UE, le Conseil de l'Europe, les Nations unies, la défenseure des droits, les associations professionnelles de journalistes, d'avocats, de magistrats, les universitaires et par les associations comme la Ligue des droits de l'homme. Entre autres. L'ordre est

recherché au détriment des droits humains. On n'est plus dans l'équilibre mais dans l'escalade. La « bonne » police est celle qui se tient prête à être plus violente que toute autre partie. C'est vrai dans les banlieues, où le LBD a été introduit comme outil standard de police, pour frapper à distance, interpellé, punir en dépit de la réglementation. C'est vrai en manifestation, et c'est ce qui explique la mobilisation des BAC, des Brav-M, du Raid pour gérer les foules. Le but est d'intimider par la violence et de dissuader de descendre dans la rue.

Avec les résultats qu'on connaît: beaucoup de policières blessées, et des manifestant-es mutilé-es par dizaines. Les plus hautes juridictions ont commencé à reconnaître l'existence du racisme policier et, autre faute de l'État, l'absence du port du numéro d'identification individuel, le RIO (ce qui empêche de rechercher la responsabilité pour faute des agent-es). Mais les mots-clés de la désescalade sont l'égalité devant la police et la redevabilité vis-à-vis de la loi et des citoyen-es. ■



PROPOS RECUEILLIS PAR CARLOS LOPEZ

ÉTATS-UNIS : RETOUR SUR LA GRÈVE DES SCÉNARISTES



PHOTO: ABRACA

Régulièrement, la *Writers Guild of America* (WGA) appelle ses membres à la grève. Avant 2023, la dernière avait eu lieu en 2007. La puissance de la WGA a fait perdre 5 milliards de dollars aux grands studios! Pour comprendre cette puissance, il faut savoir qu'aux États-Unis, la propriété intellectuelle d'un film appartient à celui ou celle qui l'a écrit et non à celui ou celle qui l'a réalisé¹. Cette grève a duré 148 jours (du 2 mai au 27 septembre) et a été suivie par les 11 500 membres de la WGA avec piquets de grève devant les studios: Amazon, MGM, CBS, Disney, Netflix, Paramount, HBO, NBC Universal...

L'arrivée de l'intelligence artificielle (IA) menaçait directement une partie des auteur-rices. Il fallait, face à l'AMPTP (*Alliance of Motion Picture Television Producers*), protéger ceux qui écrivent et qui créent. Les enjeux dépassaient la seule profession des scénaristes de Hollywood. En effet, la tentation est grande pour les studios de faire réécrire certains scénarios par l'IA. Au passage, notons qu'il s'agit de réécriture, pas de création. L'IA ne peut faire que ce qu'un être humain lui demande. Il y a donc toujours besoin de créateur-rices, mais à partir du moment où les studios faisaient appel à l'IA, cela diminuait d'autant la rémunération des scénaristes. La WGA a obtenu²:

- ✓ l'IA ne pourra pas écrire ou réécrire du contenu littéraire et le contenu qu'elle génère ne sera pas considéré comme un matériel source ni pouvant porter atteinte au crédit d'un auteur ou à ses droits.
- ✓ Un-e auteur-riche pourra utiliser l'IA dans son travail d'écriture, à condition qu'il respecte les politiques applicables de l'entreprise. Cette dernière ne pourra pas exiger l'utilisation d'un logiciel d'intelligence artificielle par l'auteur-riche.
- ✓ La société devra informer l'auteur-riche si des documents ont été générés par IA ou intègrent du contenu artificiel.

Cela va au-delà des intérêts de la WGA. Cet accord protège ceux qui créent et c'est donc bien une intelligence humaine qui continuera à écrire les scénarios des films et des séries.

L'autre point de discordance entre la WGA et l'AMPTP tournait autour du *streaming*. En effet, jusque-là, les *residuals* (compensations secondaires) étaient au centre des préoccupations de la WGA. La télévision traditionnelle garantissait une rémunération complémentaire à chaque nouvelle diffusion; le *streaming* fonctionnait avec une rémunération unique sur la vente du programme aux plateformes, qu'importe sa popularité. Dorénavant, le bonus sera lié au succès, ce qui signifie que les scénaristes gagneront plus sur certaines séries. La WGA a obtenu que dorénavant sur les séries, il y ait automatiquement plusieurs scénaristes crédité-es, le minimum étant de trois et la durée des contrats a été fixée à dix semaines minimum.

Cette grève a duré 148 jours (du 2 mai au 27 septembre) et a été suivie par les 11 500 membres de la WGA avec piquets de grève devant les studios.

Les scénaristes ont été rejoint-es par les acteur-rices de la *Screen Actors Guild American Federation of Television and Radio Artists* (SAG-AFTRA), syndicat étatsunien représentant plus de 160 000 acteur-rices, figurant-es et professionnel-les des médias, travaillant pour le cinéma, la télévision, la publicité, les jeux vidéo, la radio, la musique. Iels ont participé aux piquets de grève de la WGA, ce qui a largement contribué à bloquer l'activité des studios. Cela a donné lieu à des scènes comme le soutien de Sean Penn ou Ethan Hawke en pleine conférence de presse au festival de Cannes ou, le 13 juillet, à Londres, le départ des acteurs Cillian Murphy, Emily Blunt, Matt Damon, Florence Pugh et Robert Downey Jr en pleine avant-première d'*Oppenheimer*, expliquant qu'ils devaient préparer leurs pancartes pour la grève! Iels ont aussi obtenu des garanties sur leurs emplois (notamment par rapport au *streaming*) et des augmentations de salaires importantes. ■

OLIVIER SILLAM

1. C'était le cas en France jusqu'en 1947, date à laquelle les réalisateurs ont pris le dessus.

2. <https://www.lesnumeriques.com>

PAGES PALESTINIENNES

Que peut la littérature face à la tragédie? Elle peut nous faire franchir les frontières, nous transporter dans les cœurs, les peurs et les espoirs des êtres humains. Elle peut donner à voir la complexité.

Elle peut enrichir notre lien avec le monde. C'est peu? C'est mieux que rien.

Trois romans qui parlent chacun dans leur registre des rapports entre l'État d'Israël et les Palestiniens.

Sahar Khalifa est une autrice palestinienne née en 1941 à Naplouse. Après des études aux États-Unis, elle retourne en Cisjordanie en 1988 où elle fonde le Centre d'étude féminine de Naplouse, relayé par deux autres à Gaza et Amman.



L'action de son roman *L'impasse de Bab Essaha*, publié en 1990, se situe pendant la première Intifada (1987-1993). Si Sahar Khalifa nous fait ressentir l'impasse tragique de la situation, elle met aussi en avant

l'inextinguible révolte du peuple palestinien face aux violences qui l'accablent. Mais le sujet du livre est surtout la place des femmes dans la société palestinienne dont elles sont le véritable socle. Soutiens indéfectibles, porteuses d'un fatalisme qui est autant une force qu'une chape, c'est dans le confinement du couvre-feu qu'elles livrent leurs aspirations, leurs rapports aux hommes, à la religion, à la révolution. Un roman sur la dure condition des femmes palestiniennes.

Fils d'un député de la gauche israélienne, Yishaï Sarid, dans *Le poète de Gaza*, paru en 2013, nous parle d'un aveuglement. Celui d'un agent de la sécurité israélienne dévoué à la lutte contre la vague d'attentats suicides. Au point d'y perdre son âme.

S'il croit connaître celles et ceux qu'il combat, il ne les perçoit que comme bardé-es de ceintures d'explosifs. C'est une mission d'infiltration qui va l'amener



à faire la connaissance d'Hani, vieil intellectuel palestinien, atteint d'un cancer en phase terminale. Pour cela il a besoin de l'intercession de Dafna, une romancière israélienne de gauche, pacifiste. Ces deux rencontres auront des conséquences.

À travers son personnage, Yishaï Sarid nous parle de la société coloniale israélienne, de sa violence, à l'encontre des Palestiniens et de ses représentations. Mais il nous parle aussi d'espoir.

« Et pourtant, on n'est pas loin. Hani trempa les lèvres dans son verre. La même mer. Le même soleil. C'est juste qu'il y a plein de barrages au milieu.

Un jour, toutes ces barrières tomberont et on vivra ensemble, assura Dafna dont les yeux étaient repeints en turquoise par le paysage et le vin.

Ces temps-là ne viendront qu'après nous, ma chérie, murmura Hani dans un petit rire. Il posa délicatement sa main desséchée sur le bras de Dafna.

Aujourd'hui, ce sont les fous qui sont aux commandes et eux se fichent de la mer. Ils réclament des montagnes. »

Mais aux côtés des fous se tiennent les sages. Rami Elhanan l'Israélien et Bassam Aradim le Palestinien. Deux pères. Deux souffrances. Tous les deux ont perdu une fille. L'une tuée d'une balle alors qu'elle achetait des bonbons, l'autre victime d'un attentat suicide. Cela aurait pu les jeter dans le cycle infernal de la haine. Ils en feront une volonté commune pour proclamer que se venger des assassins « consiste à faire la paix ». « Nous ne parlons pas de paix, nous la faisons. »

Un message que l'irlandais Colum MacCann met en lumière dans *Apeirogon*, qui signifie un être sans limite en grec, et



La carte d'identité

Inscris

*je suis arabe
Tu m'as spolié des vignes
de mes ancêtres
et de la terre que je cultivais
avec tous mes enfants
et tu ne nous as laissé
ainsi qu'à notre descendance
que ces cailloux
votre gouvernement
les prendra-t-il aussi
comme on le dit ?*

Alors

*inscris
en tête de première page
Moi je ne hais pas mes semblables
et je n'agresse personne
Mais... si jamais on m'affame
je mange la chair de mon spoliateur
Prends garde... prends garde
à ma faim
et à ma colère !*

Extrait du poème de Mahmoud Darwich
publié dans le recueil *Feuilles d'olives* 1964.

représente une figure géométrique au nombre infini de côtés.

La figure géométrique qui donne le titre au magnifique roman de Colum MacCann et lui donne aussi sa structure fragmentée, la multiplicité de ses registres allant de fragments documentaires, poétiques, où la beauté et l'horreur cohabitent sous les nuées changeantes des oiseaux migrateurs. Deux voix qui ne renoncent pas à la fraternité et qui font un bien fou. ■

JEAN PHILIPPE GADIER

MUSÉE EN HERBE: Y'A PAS D'ÂGE...



PHOTO: D. R.

Le musée en Herbe, situé entre le Louvre et les Halles à Paris, ambitionne de sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge aux expressions artistiques actuelles. Mêlant découverte des œuvres et approche ludique, ce petit musée dont la visite dure moins d'une heure, propose un parcours pensé et adapté pour les 4-10 ans.

Après une exposition de l'artiste Speedy Graphito, c'est le célèbre *street artist* Seth qui est à l'affiche jusqu'au mois de mai.

Ce parcours s'effectue avec un livret que les enfants remplissent d'un crayon à l'encre magique, qu'on ne peut voir qu'à la lumière bleue. Les différentes activités amènent à une scrutation intensive et approfondie des œuvres, sans jamais en évacuer la dimension sensible.

Entre défi et regard, les visiteur-euses en herbe mettent au final énormément de sens dans la visite, ce qui n'est pas chose aisée tant l'accès à l'art est déterminé socialement et culturellement. Et nécessite un apprentissage.

La visite reste par ailleurs un moment de découverte pour les visiteur-euses adultes. Si l'univers priorise les enfants, la proposition artistique est suffisamment qualitative pour enrichir le bagage des plus grand-es. Et pas chacun-e dans son coin: tout est prévu pour que l'interaction soit intergénérationnelle.

Le musée en Herbe réussit ainsi un pari génial: de réels moments de partage autour d'un objet, l'art pictural, qui ne s'y prête pas d'emblée. ■

ANTOINE CHAUVEL

☑ **Le musée en Herbe, 23 rue de l'Arbre Sec 75001 Paris**
Réservation conseillée



IDLES – POLITIQUEMENT ROCK

Difficile de trouver de bonnes nouvelles en ce moment. Pourtant, sur le plan musical, il existe encore des artistes qui tranchent avec les machines à cash produites à la chaîne à coup d'autotune et de clips avec vrais-faux gangsters plus ou moins misogynes et homophobes.

Originaire de Bristol, Idles pratique un rock engagé et puissant, porté par une basse vrombissante, une batterie d'une redoutable efficacité et des gimmicks de guitare qui restent au creux de l'oreille. Mais là où Idles se démarque vraiment, c'est par ses textes, servis par la voix puissante de Joe Talbot.

Toujours aux côtés des victimes du capitalisme: ainsi, *Mother* décrit les semaines à 16 heures par jour, 6 jours par semaine, *Carcinogenic* dézingue la société ultralibérale actuelle qui « fait travailler les infirmières et les professeurs tout en prônant l'austérité ». C'est aussi une opposition frontale avec l'extrême droite, Idles proclamant qu'il « chantera contre les fascistes jusqu'à ce que sa tête tombe » (*I'm scum*) et glorifiant l'immigration comme une source de richesse amicale et culturelle (*Danny Nedelko*).



PHOTO: PATRICK GUNNING

Et que dire de *Ne touche pas moi* qui traite du consentement ou de *Samaritans* sur la masculinité toxique? Aucun des combats auxquels nous sommes attaché-es n'est oublié.

Allez donc jeter une oreille sur la discographie d'Idles. La bonne nouvelle est la sortie de leur 5^e LP, *Tangk*, en février 2024 (le single *Dancer* est déjà disponible) chez Partisan records (ça ne s'invente pas). ■

ALEX GIGORD

Talents Hauts, visibiliser la diversité

■ MATHILDE BLANCHARD ET
CÉLINE SIERRA

Il y a ce crapaud qui attend son prince charmant, il y a ces princesses en reconversion de sorcières ou cet auditoire qui en a marre des mariages royaux!... Dans les contes, dans les albums pour tout-es petit-es et les romans pour grand-es ados, les héroïnes et héros de la maison d'édition Talents hauts remettent régulièrement en question les poncifs de genre ancrés dans la littérature jeunesse. « *C'est bien le propre du stéréotype que de ne pas être pensé, de dicter notre comportement et d'assigner des personnes à leur identité supposée. C'est tellement inconscient que ce n'est pas questionné. Je souhaitais développer une ligne éditoriale qui ne reproduirait pas ces fausses évidences et saurait fédérer des auteurs et des autrices attentives à déconstruire ces regards sur soi et sur le monde qui limitent nos capacités d'agir dans la société et nous enferment* », explique Laurence Faron, créatrice de la maison d'édition en 2005. Tout en choisissant les œuvres pour leur qualité graphique et narrative, la ligne éditoriale multiplie les représentations des personnages, principaux comme secondaires, qu'il s'agisse de leur genre, physique, état de santé ou de leurs milieux familial, ethnique ou social... Parfois c'est le sujet même du livre, parfois ces diversités existent simplement. Connus pour déconstruire le sexisme et les normes de genre, les livres de Talents hauts envisagent les émotions dans leur complexité, abordent régulièrement les questions d'identité et d'émancipation.

Reconsidérer le féminin

Talents hauts, c'est aussi une attention à équilibrer les auteurs et les autrices ou une réflexion sur un langage égalitaire. *Le zizi des mots* met en vis-à-vis des termes masculins et féminins démontrant le machisme des mots. Autre imagier, *Les Animaux* construit les représentations des femelles, dérogeant au prétendu neutre masculin, et met en avant juments, hases et lionnes. Une visibilisation aussi, loin des dominants historiques, grâce à la collection Les héroïques qui narre les vies de Michée Chauderon, dernière sorcière ou de Yarig, jeune *penn sardine* de Douarnenez². Et bientôt avec *Mary Sidney*, le premier titre de la collection adulte Alias³.

« *Nous évoluons pour toujours être à l'avant-garde des débats, prendre en compte les nouveaux enjeux du féminisme, les nouveaux concepts...* », précise Laurence Faron. Ainsi harcèlement, exclusion,

consentement, pédocriminalité...trouvent place.⁴ De Flopsy, petit lapin si doux, si blanc ... si cynique et imposant ses prétentions, à Eliette, « lapourça » d'Haïti, en passant par Loca et Daboka, indigènes victimes de la déforestation en Amazonie⁵, les œuvres, de plus en plus en intersectionnalité, s'ancrent dans des problématiques politiques et sociales. Dans cette veine, *Oxcéan*, dystopie mêlant écologie et résistance à la tyrannie, vient de recevoir le prix Pépites fiction ados du salon de Montreuil. Bref, Talents hauts bouscule les stéréotypes, diversifie les identifications possibles et éveille les consciences et les réflexions. À lire et à faire lire donc. ■

1. *Un jour mon prince viendra / Tout pour devenir une sorcière / Pourquoi les princesses devraient-elles toujours être tirées à quatre épingles?*
2. *La dernière sorcière / La Tête haute.*
3. « *Mary Sidney, alias Shakespeare* ».
4. *Mélie ou La carotte et le bâton / Comme les autres ou La furie / Le chat ou Corps de filles / Je ne suis pas le doudou de mon papa ou La porte de la salle de bain.*
5. *Flopsy / Moins que rien / Le peuple du chemin.*



PHOTO: TALENTS HAUTS



PHOTO: D. R.

À Buenos Aires, le 24 janvier 2024.

“LA ARGENTINA NO SE VENDE”

La grève générale du 24 janvier 2024 contre la politique de Javier Milei a déclenché un élan international de solidarité. Avec le mot d'ordre « *la Argentina no se vende* » (l'Argentine n'est pas à vendre), les argentins-es résidant à l'étranger de leur pays ont organisé des rassemblements pour protester contre la politique ultra-libérale du gouvernement d'extrême droite de Milei. Berlin, Madrid, Barcelone, Valence, Rome, Bruxelles, Amsterdam, Paris et Toulouse font partie d'une longue liste de villes où ont eu lieu ces rassemblements. Il s'agit de la grève générale (*Paro nacional*) la plus rapide de l'histoire argentine, à peine le gouvernement installé. Elle a été une grande réussite, dans les entreprises et dans la rue.

Les organisations syndicales, sociales et politiques argentines demandent l'annulation de l'article du Décret de nécessité et d'urgence (DNU), qui entend imposer un changement profond des règles du monde du travail : l'extension de la période d'essai de trois à huit mois pour les nouveaux employés ; la limitation du droit de grève et des facilités pour licencier celles et ceux qui participent à des actions syndicales ; une baisse des salaires et le non paiement des heures supplémentaires ainsi que l'annulation d'autres obligations de l'employeur à l'expiration de la convention collective si celle-ci n'est pas renouvelée par une nouvelle convention. Le vote de la loi reprenant les dispositions du décret est repoussé d'une semaine, ouvrant la voie à une nouvelle mobilisation d'ampleur. Plus largement, la mobilisation s'oppose à la « vente » du pays aux multinationales. ■